

**DIPLOME D'ETUDES**

**SPECIALISEES**

**DE**

**MEDECINE DU TRAVAIL**

**Document d'information sur la Médecine du Travail et son enseignement dans le  
troisième cycle des Etudes Médicales  
en Ile de France**

**ANNEE UNIVERSITAIRE  
2006 - 2007**

Document réalisé par les  
enseignants de Médecine du Travail  
d'Ile-de-France

# SOMMAIRE

	Page
▪ Sommaire des stages agréés.....	2
▪ Liste des stages acceptés comme pré-requis.....	6
• <u>LA MEDECINE DU TRAVAIL EN FRANCE ET EN EUROPE</u>	
- Qu'est-ce que la Médecine du Travail .....	7
- Les activités de médecin du travail .....	7
- Organisation de la Médecine du Travail, démographie et rémunération .....	8
- L'enseignement du D.E.S. de Médecine du Travail .....	10
• Enseignement pratique et terrains de stage .....	11
• Enseignement théorique .....	13
- Formations complémentaires .....	18
- Remplacements .....	18
- Données bibliographiques .....	19
- Liste des enseignants coordonnateurs des différentes inter-régions .....	20
- Quelques adresses INTERNET .....	21
• <u>STAGES QUALIFIANTS EN MEDECINE DU TRAVAIL EN ILE DE FRANCE</u> .....	22
• <u>LIVRET INDIVIDUEL DE L'INTERNE</u> .....	86
• <u>DROITS ET DEVOIRS DES INTERNES</u> .....	87

## ANNEXES

# SOMMAIRE DES STAGES QUALIFIANTS EN MEDECINE DU TRAVAIL

Page

## SEMESTRES HOSPITALIERS

### 1 - Semestres acceptés pour pré-requis

- Service de pathologie professionnelle – Hôpital Cochin ..... 23
- Unité de pathologie professionnelle – CHIC ..... 24
- Consultation de pathologie professionnelle – Hôpital R. Poincaré ..... 25
- Consultation de pathologie professionnelle et Centre antipoison – Hôpital Fernand Widal ..... 26
- Consultation de pathologie professionnelle – Hôpital Fernand Widal ..... 27
- Service de Médecine du Travail du personnel hospitalier de l'AP - Coordination – Hôpital Hôtel-Dieu ..... 28
- Consultation de pathologie professionnelle – Centre du Sommeil – Hôpital Hôtel-Dieu ..... 29

### 2 - Autres semestres hospitaliers

- Service de Médecine du Travail – Hôpital Beaujon ..... 30
- Service de Médecine du Travail – Hôpital Bicêtre ..... 31
- Service de Médecine du Travail – Hôpital Bichat – Claude Bernard ..... 32
- Service de Médecine du Travail – Hôpital Cochin – Saint Vincent de Paul ..... 33
- Service de Médecine du Travail – Hôpital Européen Georges Pompidou ..... 34
- Service de Médecine du Travail du personnel AP-HP – Hôpital Hôtel-Dieu ..... 35
- Service de Médecine du Travail – Hôpital Lariboisière - Fernand Widal ..... 36
- Service de Médecine du Travail – Hôpital Pitié Salpêtrière ..... 37
- Service de Médecine du Travail – Hôpital Raymond Poincaré ..... 38
- Service de Médecine du Travail – Hôpital Trousseau ..... 39

## SEMESTRES EXTRA-HOSPITALIERS

### 1 – Stages conventionnés

#### a – Services autonomes

- Service médical Air France Commercial France ..... 40
- CNP ..... 41
- EURODISNEY ..... 42
- RATP ..... 43
- S.N.E.C.M.A. Groupe SAFRAN Site Gennevilliers ..... 44

## b – Services Interentreprises

• A.C.I.S.T. ....	45
• A.C.M.S. ....	46
• A.I.C.A.C. ....	47
• A.M.E.T. ....	48
• A.M.E.T.I.F. ....	49
• A.M.I. ....	50
• A.P.S.T.B.T.P. ....	51
• C.I.A.M.T. ....	52
• E.P.S. ....	53
• GIMAC ....	54
• METRA 92 Nord.....	55
• S.M.I.R.O.P. ....	56
• S.I.S.T. ....	57
• Yvelines Santé Travail. ....	58

## c – Fonction publique

• Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne de la Région d'Ile-de-France.....	59
• Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région d'Ile-de-France .....	60

## 2 – Stages non conventionnés

### a – Semestres acceptés comme pré-requis

• AFSSET. ....	61
• CRAMIF.....	62
• INRS.....	63
• Inspection Médicale du Travail et de la Main d'Œuvre (Ile de France).....	64

### b – Autres services non conventionnés

• E.D.F. – G.D.F. ....	65
• Inserm Unité 687 .....	66
• Inserm Equipe 03.37.....	67
• InVS .....	68
• IRSN.....	70
• L.E.P.I. ....	71
• MSA .....	72
• Service de Médecine de Prévention de l'Université Pierre et Marie Curie.....	73
• Service médical de la ville de Paris .....	74
• S.N.C.F. ....	75
• Université Paris Sud .....	76

## **STAGES RESERVES AUX MEDECINS DU SERVICE DE SANTE DES ARMEES**

• Centre principal d'exploration médicale du personnel navigant de l'aéronautique.....	77
• Hôpital d'instruction des Armées PERCY – Service de Médecine de Prévention.....	78
• Hôpital d'instruction des Armées PERCY – Service de rééducation et réadaptation fonctionnelle .....	79
• Hôpital d'instruction des Armées PERCY – Service de Pneumologie .....	80
• Hôpital d'instruction des Armées PERCY – Laboratoire d'explorations fonctionnelles.....	81
• I.M.A.S.S.A.....	82
• Centre de Médecine de Prévention.....	83
• S.P.R.A.....	84
• DGA.....	85

## **LISTE DES STAGES ACCEPTES COMME PRE-REQUIS**

Page

### **SEMESTRES HOSPITALIERS**

• Service de pathologie professionnelle – Hôpital Cochin .....	23
• Unité de pathologie professionnelle – CHIC .....	24
• Consultation de pathologie professionnelle – Hôpital R. Poincaré .....	25
• Consultation de pathologie professionnelle et Centre antipoison – Hôpital Fernand Widal.....	26
• Consultation de pathologie professionnelle– Hôpital Fernand Widal.....	27
• Service de Médecine du Travail du personnel hospitalier de l'AP - Coordination – Hôpital Hôtel-Dieu.....	28
• Consultation de pathologie professionnelle – Centre du Sommeil – Hôpital Hôtel-Dieu .....	29

### **SEMESTRES EXTRA-HOSPITALIERS**

• AFSSET .....	61
• CRAMIF .....	62
• INRS .....	63
• Inspection Médicale du Travail et de la Main d'Œuvre (Ile de France) .....	64

# **LA MEDECINE DU TRAVAIL EN FRANCE ET EN EUROPE**

## **A. Qu'est-ce que la Médecine du Travail ?**

Créée en Europe à la fin du siècle dernier, la Médecine du Travail a été institutionnalisée en France par la loi du 10 octobre 1946.

Complétée et étendue depuis lors à de nombreux secteurs professionnels, elle concerne environ 19 millions de salariés sur 24 millions d'actifs en France.

Ces salariés travaillent soit dans le secteur privé (industrie, commerce, agriculture, secteur tertiaire : emploi de bureau...), soit dans le secteur public (fonctionnaires, personnels des hôpitaux, employés des collectivités locales, régionales...).

La Médecine du Travail a, selon les secteurs professionnels que nous venons succinctement d'évoquer et en fonction de différents textes réglementaires, des modalités pratiques d'exercice variables. Quoiqu'il en soit elle a toujours pour objectif, essentiellement sous l'angle de la prévention, de prendre en charge l'ensemble des problèmes soulevés par la relation entre santé et travail (prévention des risques professionnels, décisions d'aptitude médicale au travail par exemple).

Dans ce cadre, le médecin du travail est le conseiller du chef d'entreprise, des représentants des salariés, et des salariés eux-mêmes. Il est ainsi amené à s'intéresser dans l'entreprise à l'amélioration des conditions de vie et de travail ; à la prévention (hygiène générale et industrielle), à l'ergonomie, à la pathologie professionnelle et générale.

Par ailleurs, l'interne peut, en post-internat, accéder à un poste de chef de clinique et avoir par la suite une carrière hospitalo-universitaire ou remplir des fonctions de responsabilité publique soit dans le cadre d'organismes nationaux (INRS, CRAM...), soit dans le cadre d'organismes internationaux (Bureau International du Travail...), soit dans divers Ministères...

## **B. Les activités du médecin du travail sont :**

La surveillance de la santé des travailleurs par l'examen des salariés à l'embauche, mais aussi périodiquement avec des visites médicales spécifiques en fonction des risques, ou encore à la demande des intéressés. Cette surveillance médicale peut faire appel à la prescription d'examens paracliniques. La détermination de l'aptitude médicale au travail est de sa responsabilité.

L'organisation des premiers soins et des traitements d'urgence pour les travailleurs victimes d'accident ou de maladie aiguë sur le lieu du travail.

La surveillance du milieu de travail afin d'évaluer tous les facteurs qui peuvent comporter un risque pour la santé des travailleurs, et de participer à leur prévention : risques spécifiques (toxiques, physiques...), mode d'organisation du travail, conditions d'hygiène...

La conception et la mise en oeuvre de programmes d'information, d'éducation et de formation en matière de santé, d'hygiène et de sécurité au travail, destinés à l'ensemble du personnel de l'entreprise : risques liés aux bruits, aux rayonnements ionisants, au tabac...

Le développement de travaux de recherche dans le domaine de la Santé au Travail, ou la participation à de tels travaux en liaison avec des services et instituts spécialisés : enquêtes épidémiologiques sur la fonction respiratoire lors de l'exposition à des aérocontaminants, sur la toxicité de certains produits chimiques ou sur les phénomènes du vieillissement...

Ainsi la Médecine du Travail est à la fois une médecine clinique avec sa dimension épidémiologique, et une médecine de l'environnement et des conditions de travail.

Elle s'exerce en équipe : dans les grandes entreprises, le médecin est souvent coordonnateur d'équipes pluridisciplinaires et travaille de concert avec des ingénieurs de sécurité, ergonomes. Dans les petites et moyennes entreprises, seul acteur de prévention, il peut faire appel, surtout lorsqu'il est isolé, à des structures hospitalo-universitaires telles que les consultations hospitalières de Pathologie Professionnelle ou les Instituts Universitaires de Médecine du Travail, des spécialistes des services de prévention de CRAM, de l'INRS...

## **C. Organisation de la Médecine du Travail, démographie et rémunération**

### 1) Organisation

Le temps de travail du médecin est calculé selon les risques auxquels sont exposés les salariés. A l'heure actuelle, plus de 80 % des salariés sont suivis par des médecins du travail appartenant à des services médicaux interentreprises. Ces services sont créés quand l'effectif d'une entreprise est insuffisant pour qu'elle ait son propre service médical.

### 2) Démographie

Pour la France, les 7 161 médecins du travail pour les salariés du Régime Général au 1<sup>er</sup> janvier 2002 sont répartis en 47 % à temps plein, et 53 % à temps partiel. Les médecins de plus de 50 ans représentent 66 % de l'effectif. Il y a 66 % de femmes et 34 % d'hommes.

De plus, il existe plusieurs centaines de médecins du travail pour le régime agricole, les hôpitaux, les mines et autres secteurs d'activité (transports : aéronautique, SNCF).



En Ile-de-France, près de trois millions et demi de salariés (soit à peu près le quart des salariés français) sont suivis par environ 1 700 médecins du travail. Dans l'industrie et le commerce, près de quarante pour cent de ces médecins sont à temps plein, répartis (données 2004) dans 349 services de Santé du travail dont 42 services interentreprises. Ces derniers assurent la médecine du travail de 86 % des salariés des entreprises de la région Ile-de-France et emploient 73 % des médecins.

		Proportion de salariés surveillés
Services autonomes : 307 (88 %)		13,9 %
Services interentreprises : 42 (12 %)	Services interprofessionnels : 37	79,8 %
	Services professionnels : 5	6,3 %

### 3) Rémunération

Le médecin du travail est un salarié de l'entreprise ou du service interentreprises.

Les rémunérations varient d'une entreprise à l'autre, et progressent avec l'ancienneté.

Les salaires minimaux bruts à temps plein, fixés par la convention collective, s'échelonnent de 3 748,68 € par mois en début de carrière à 5 000 € et plus en fin d'activité (base de 35h, 12 mensualités).

## **GARANTIES DE SALAIRES MINIMALES MENSUELLES (en € PAR COEFFICIENT (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006)**

### **BASE DE 35H/SEMAINE**

<u>Catégorie 1</u> (médecin ayant moins de 3 ans de pratique de la Médecine du Travail) :		
avant 6 mois	(coefficient 0,9).....	3 373,81
après 6 mois	(coefficient 1,0) .....	3 748,68
<u>Catégorie 2</u> (médecins ayant plus de 3 ans de pratique en Médecine du Travail) :		
Embauche	(coefficient 1,2).....	4 498,42
après 5 ans	(coefficient 1,3).....	4 873,28
après 10 ans	(coefficient 1,4).....	5 248,15
après 15 ans	(coefficient 1,55).....	5 810,45

#### 4) Perspectives d'avenir

L'organisation de la Médecine du Travail en France va évoluer dans le cadre européen, avec la possibilité d'échanges internationaux plus ouverts qu'actuellement. L'obtention du DES de Médecine du Travail autorise l'exercice de la discipline dans les autres pays de l'Union Européenne.

L'évolution du monde du travail et du contexte économique rend de plus en plus nécessaire un très haut niveau de compétence, ce qui amènera le développement de surspécialisations au sein de la Médecine du Travail, ainsi qu'une ouverture plus large vers les autres disciplines qui concourent à l'amélioration de la santé au travail et de l'environnement. Ce concept de santé au travail, plus ouvert que le cadre de la Médecine du Travail, est actuellement la tendance développée dans la Communauté Economique Européenne et élargit le champ d'action traditionnel du médecin du travail.

#### **D. L'enseignement du D.E.S. de Médecine du Travail :**

Le Diplôme d'Etudes Spécialisées de Médecine du Travail s'inscrit dans le cadre des spécialités obtenues par l'internat. Les études s'effectuent alors sur 4 ans.

Un concours spécial dit "Concours Européen" permet également l'accès au D.E.S. de médecine du travail pour des médecins praticiens français ou européens ainsi que pour les anciens résidents de médecine générale.

## **1) Enseignement pratique et terrains de stage**

- **4 semestres dans des services agréés en Médecine du travail**, dont un semestre au moins dans un service extra-hospitalier :

\* services hospitaliers, à titre d'exemple :

- . Des consultations hospitalières de pathologie professionnelle
- . Des centres anti-poisons et services de réanimation toxicologique
- . Des services d'explorations fonctionnelles...

\* services extra-hospitaliers, à titre d'exemple :

- . Des services médicaux de grandes entreprises (telles que S.N.C.F., E.D.F...)
- . Des services médicaux du travail, interentreprises (ACMS, AMETIF, AMET...)
- . Des services de Médecine du Travail du personnel hospitalier
- . Des services de Médecine du Travail des Armées (arsenaux...)
- . L'Inspection Médicale du Travail et de l'Emploi
- . Des centres de rééducation et réorientation professionnelles
- . Autres structures telles que : I.N.R.S., I.N.S.E.R.M., Service de Prévention des C.R.A.M., Service Médical de la CNAM (Maladies Professionnelles)...

- **4 semestres dits libres dans des services hospitaliers agréés pour d'autres spécialités**, et en particulier : Pneumologie, Dermatologie, Rééducation, Médecine Interne, Neurologie, Rhumatologie, Psychiatrie, qui sont autant de domaines en rapport étroit avec l'activité de médecine du travail.

N.B. : ▪ pour les médecins validant la spécialité par le "Concours Européen", il sera tenu compte des années d'exercice antérieur au concours.

▪ les étudiants issus du concours C et ayant effectué auparavant des semestres de médecine générale peuvent déposer une demande de dérogation de semestres auprès du coordonnateur.

## **"MAQUETTE NATIONALE DES STAGES"**

**4 stages de médecine du travail dont un seul peut être effectué en secteur public ou assimilé selon circulaire.**

**4 stages cliniques dans des disciplines acceptées par les coordonnateurs (dermatologie, cardiologie, médecine interne, pneumologie, psychiatrie, rhumatologie, urgences...).**

### **CALENDRIER**

#### **CONCOURS C (étudiants) et ENC**

***Première partie d'internat*** (ordre aléatoire)

- 2 semestres cliniques au minimum
- 1 semestre de médecine du travail dans un service dit pré-requis (service en C.H.U. avec acquisition des principaux fondamentaux)

***Deuxième partie d'internat*** (ordre aléatoire)

- 1 stage extrahospitalier minimum en service médical du travail (en application du décret du 13 avril 1994).

#### **CONCOURS S (spécial)**

***Première partie d'internat***

- 4 semestres cliniques (une dispense d'un ou plusieurs semestres peut être attribuée en fonction du cursus antérieur)

***Deuxième partie d'internat***

- 1 semestre qualifiant pré-requis en premier
- puis 3 semestres qualifiants (ordre aléatoire)

#### **MEDECINS S.S.A.**

***Première partie d'internat***

- 4 semestres cliniques (une dispense d'un ou plusieurs semestres peut être attribuée en fonction du cursus antérieur)

***Deuxième partie d'internat***

- 1 ou 2 semestre(s) dans service agréé civil
- 2 ou 3 semestres dans services agréés de l'Armée

## **2) Enseignement théorique**

### **2-1 Objectifs d'enseignement :**

En Ile-de-France, il est délivré sous forme de cours deux après-midi par semaine (en général mardi et jeudi) tout au long de l'année universitaire.

Les enseignements sont regroupés en unités de valeur selon la liste ci-jointe.

Certaines unités de valeur sont proposées tous les ans, d'autres tous les deux ans (cf. tableau du planning).

#### *Enseignement de base :*

- . le monde du travail ; aspects généraux
- . l'exercice de la médecine du travail et son cadre réglementaire
- . méthodes : métrologie, épidémiologie, statistique, informatique

#### *Thèmes spécifiques :*

- . toxicologie et hygiène industrielle
- . physiologie - ergonomie
- . pathologies professionnelles
- . gestion des risques et prévention
- . situations particulières et exercices particuliers

**Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat du  
Département Universitaire de Médecine du Travail :**

**Faculté de Médecine Paris 5 – site Cochin**

**Département de Médecine du Travail**

**☎ : 01.44.41.25.92 (Mme Montuire)**

# ENSEIGNEMENT THEORIQUE DES MEDECINE DU TRAVAIL

(Région Ile-de-France)

---

N°	Titre	Responsables
UV1.	Le monde du travail ; aspects généraux	Pr D. CHOUDAT Dr D. LÉGER
UV2.	L'exercice de la médecine du travail et son cadre réglementaire	Pr A. DÔMONT Dr C. MIGNÉE
UV3.	Physiologie - Ergonomie	Pr A. DÔMONT Dr A. TIBERGUENT
UV4.	Méthodes : métrologie, épidémiologie, statistique, informatique	Pr J.C. PAIRON
UV5.	Toxicologie et Hygiène Industrielle	Pr J.C. PAIRON Dr R. GARNIER
UV6.	Pathologies professionnelles	Pr J. AMEILLE Pr F. GUILLON
UV7.	Situations particulières et exercices particuliers	Pr D. CHOUDAT
UV8.	Gestion des risques et prévention	Pr D. CHOUDAT Dr L. BENSEFA

---

## PLANNING DES COURS DES DE MEDECINE DU TRAVAIL

Année	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
2006-2007	UV5	UV1-UV2			UV4			UV8		
2007-2008	UV5	UV1-UV2	UV3		UV6			UV7		

**UV1** Le Monde du travail : aspects généraux

**UV5** Toxicologie et  
Hygiène industrielle

**UV2** L'exercice de la médecine du travail  
et son cadre réglementaire

**UV6** Pathologies professionnelles

**UV3** Physiologie - Ergonomie

**UV7** Situations particulières et  
exercices particuliers

**UV4** Méthodes : métrologie, épidémiologie,  
statistique, informatique

**UV8** Gestion des risques et  
prévention

# DES DE MEDECINE DU TRAVAIL (Formation Théorique) CALENDRIER 2006/2007

Coordonnateur Pr D. CHOUDAT

## UV5 : Toxicologie et Hygiène Industrielle

Cours de 14h30 - 17h30 - Hôpital Lariboisière Saint-Louis  
- Faculté de Médecine Necker

Dr Garnier, Pr Pairon

Jeudi 21 septembre 2006  
Jeudi 28 septembre 2006  
Jeudi 05 octobre 2006  
Jeudi 12 octobre 2006  
Jeudi 26 octobre 2006  
Jeudi 02 novembre 2006  
Jeudi 09 novembre 2006  
Jeudi 16 novembre 2006  
Vendredi 17 novembre 2006  
Jeudi 23 novembre 2006  
Jeudi 30 novembre 2006  
Jeudi 07 décembre 2006  
Jeudi 14 décembre 2006

## UV4 : Méthodes : métrologie, épidémiologie, statistique, informatique

Cours de 14h00 - 18h00 – Faculté de Médecine Necker  
Pr Pairon

Vendredi 12 janvier 2007  
*Mardi 16 janvier 2007*  
Vendredi 19 janvier 2007  
Vendredi 26 janvier 2007  
Vendredi 02 février 2007  
*Mardi 06 février 2007*  
Vendredi 09 février 2007  
Vendredi 16 février 2007  
Vendredi 23 février 2007  
Vendredi 02 mars 2007  
*Mardi 06 mars 2007*  
Vendredi 09 mars 2007  
Vendredi 16 mars 2007  
Vendredi 23 mars 2007  
Vendredi 30 mars 2007

## UV1 : Le monde du travail : aspects généraux

Cours de 9h00 - 18h00 – Faculté de Médecine Necker

Pr Choudat, Dr Léger

Lundi 16 octobre 2006  
Mardi 17 octobre 2006  
Mercredi 18 octobre 2006

## UV2 : L'exercice de la médecine du travail et son cadre réglementaire

Cours de 9h00 - 18h00 – Faculté de Médecine Necker  
Pr Dômont, Dr Mignée

Jeudi 19 octobre 2006  
Vendredi 20 octobre 2006

## UV8 : Gestion des risques et prévention

Cours de 14h00 - 18h00 – Faculté de Médecine Necker  
Pr Choudat, Dr Bensefa

Vendredi 27 avril 2007  
Vendredi 04 mai 2007  
Vendredi 11 mai 2007  
*Mardi 15 mai 2007*  
Vendredi 18 mai 2007  
Vendredi 25 mai 2007  
*Mardi 29 mai 2007*  
Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2007  
*Mardi 05 juin 2007*  
Vendredi 08 juin 2007



# ENSEIGNANTS DE MEDECINE DU TRAVAIL D'ILE-DE-FRANCE

## Paris 5

. FACULTE MEDECINE PARIS 5

D. Choudat (PU-PH)  
A. Dômont (PU-PH)  
D. Léger (PH)  
C. Mignée  
L. Bensefa (CCA)  
V. Bayon (CCA)  
C. Donnay (CCA)

## Paris VII

. LARIBOISIÈRE - ST LOUIS

R. Garnier (MCU-PH)  
C. Chabaux (MCU-PH)  
Z. Rabiah (CCA)

## Paris XII

. PARIS - VAL DE MARNE

J.C. Pairon (PU-PH)  
M. Matrat (MCU-PH)  
P. Andujar (AHU)

## Paris XIII

. BOBIGNY

F. Guillon (PU-PH)  
A. El-Khatib

## Versailles Saint-Quentin

. FACULTE PARIS-OUEST

J. Ameille (PU-PH)  
A. d'Escatha (AHU)

## **2-2 Validation de l'enseignement théorique :**

L'enseignement théorique est validé selon des modalités spécifiques à chaque unité de valeur (par exemple validation écrite pour l'UV5).

Un contrôle obligatoire des connaissances en législation est organisé chaque année.

Cette validation des "Bases législatives et réglementaires de la médecine du travail et de la prévention des risques professionnels" se fait sous forme d'un examen écrit. Cette **validation est obligatoire** pour accéder aux stages conventionnés dans les services médicaux du travail.

La validation d'heures de présence à des manifestations scientifiques de Santé au travail sera réclamée (carte de validation).

**La validation finale du D.E.S. est effectuée au cours du dernier semestre d'internat.**

*Cette validation comporte deux épreuves :*

- La présentation d'un mémoire soutenu devant un jury de la spécialité.

- Un entretien avec le jury sur les travaux scientifiques effectués au cours de l'internat avec examen des rapports de stages semestriels (application de l'arrêté du 29 Mai 1989).

## **E. Formations complémentaires**

Outre l'enseignement théorique, il est possible de suivre des enseignements complémentaires ou plus spécialisés, au cours de l'internat ou à la fin de celui-ci. Parmi ces enseignements, certains sont plus spécifiques à la Médecine du Travail, tels que : ergonomie, toxicologie, épidémiologie, allergologie, nutrition, alcoologie...

Ces enseignements, ainsi que bien d'autres, sont également accessibles dans le cadre de la formation continue après l'internat.

## **F. Remplacements**

Les internes peuvent effectuer des remplacements après avoir validé 3 semestres spécifiques et 2 libres. L'autorisation est délivrée par le préfet du département dans lequel exerce le médecin que l'étudiant remplace ou dont il est l'adjoint, après avis favorable du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins, pour une durée de trois mois. Elle est renouvelable dans les mêmes conditions et pour la même durée maximale.

## **G. Données bibliographiques**

1) Parmi les principales revues françaises et étrangères concernant particulièrement la Médecine du Travail :

- Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement
- Documents pour le Médecin du Travail (I.N.R.S)
- Revue de Médecine du Travail
- Cahiers de Médecine Interprofessionnelle
- Cahiers de Notes Documentaires (I.N.R.S.)
- Cahiers des Comités de Prévention du B.T.P.
- Travail humain
- Travail et Sécurité
- Médecine et Travail
- Revue Internationale du Travail
- American Industrial Hygiene Association Journal
- American Journal of Industrial Medicine
- Annals of Occupational Hygiene
- Archives of Environmental Health
- Occupational and Environmental Medicine
- Ergonomics
- Giornale Italiano di Medicina del Lavoro
- Journal of Occupational and Environmental Medicine
- Journal of the Society of Occupational Medicine
- Medicina del Lavoro
- Scandinavian Journal of Work, Environment and Health

2) Parmi les livres de base consacrés à la Médecine du Travail

- Encyclopédie médico-chirurgicale ; Toxicologie, pathologie professionnelle (révisions trimestrielles).
- Encyclopédie de Sécurité et de Santé au Travail : Bureau International du Travail, Genève, 2004
- Toxicologie et Hygiène Industrielles ; J.M. HAGUENOER, D. FURON ; Ed. Technique et Documentation 4ème édition 1999.
- Physiologie du Travail, J. SCHERRER ; Masson 2e édition 1981.
- Toxicologie Industrielle et Intoxications Professionnelles, R. LAUWERYS. Masson. 4e édition 1999.
- Médecine du Travail : approches de la Santé au travail ; P. DYEUVRE, D. LEGER, Masson, 2003.
- Médecine et risques au travail – Guide du médecin en milieu de travail, P. CATILINA ; M.C. ROURE-MARIOTTI ; Ed. Masson 2002.
- Toxicologie clinique, C. BISMUTH, Med. Sciences ; Ed. Flammarion, 5<sup>ème</sup> édition.
- Pathologie toxique en milieu de travail, F. TESTUD ; Ed. Eska.
- Santé, sécurité au travail et fonctions publiques, A. DÔMONT, Masson, 2000.

## **H. Les enseignants coordonnateurs des diverses inter-régions**

### **Est :**

Mr le Pr. Alain CANTINEAU

Service Pathologie Professionnelle et  
Médecine du travail  
Hôpital Civil – Pavillon Chirurgical B  
67091 STRASBOURG  
*(Besançon, Dijon, Nancy, Reims, Strasbourg)*

### **Ile de France :**

Mr le Pr Dominique CHOUDAT

Faculté de Médecine René Descartes Paris 5  
Site Cochin  
24, rue du Fg Saint-Jacques  
75014 PARIS  
*(Paris 5 faculté de médecine René Descartes,  
Paris VI, Paris VII, Paris XI, Paris XIII,  
Versailles Saint Quentin en Yvelines)*

### **Nord-Ouest :**

Mr le Pr. Paul FRIMAT

Institut de Médecine du Travail  
5, avenue Oscar Lambret  
59037 LILLE CEDEX  
*(Amiens, Caen, Lille, Rouen)*

### **Ouest :**

Mme le Pr. D. PENNEAU-FONTBONNE

CHU - Médecine E  
1, ave de l'Hôtel-Dieu  
49033 ANGERS CEDEX 01  
*(Angers, Brest, Nantes, Poitiers, Rennes,  
Tours)*

### **Rhône Alpes :**

Mr le Pr. Régis de GAUDEMARIS

Hôpital Michallon  
Service Médecine Interne  
Cardiologie – BP 217  
38043 GRENOBLE CEDEX 9  
*(Grenoble, Lyon, Saint-Etienne)*

### **Sud -Est:**

Mr le Pr. Alain BOTTA

Faculté de Médecine  
27, bd Jean Moulin  
13385 MARSEILLE CEDEX 5  
*(Marseille, Montpellier, Nice)*

### **Sud-Ouest :**

Mr le Pr. Daniel DUMONT

CHU Hôpital Dupuytren  
Urgences Médicales  
2, rue Docteur Marchand  
87025 LIMOGES  
*(Bordeaux, Clermont-Ferrand, Limoges,  
Toulouse)*

## **QUELQUES ADRESSES INTERNET**

De nombreux documents d'enseignement sont accessibles sur Internet aux adresses suivantes :

**www.uvmt.org**

**www.univ-paris5.fr**

- **CNIMT** : Collège National des Internes de Médecine du Travail

Site : [www.cnimt.org](http://www.cnimt.org)

- **Internes de Médecine du Travail de Paris et Amicale des DES en Médecine du Travail**

<http://perso.club-internet.fr/ygunder/>:

(inscription à l'amicale en allant sur le site puis ANIMETRA)

**LISTE DES STAGES AGREES  
POUR RECEVOIR DES INTERNES  
EN MEDECINE DU TRAVAIL**

**A T T E N T I O N**

- Les stages agréés ne sont pas systématiquement proposés à chaque semestre.

Veillez consulter la liste des stages mis au choix  
(pour le semestre considéré) sur 3615 DRASSIF

# SEMESTRES HOSPITALIERS

## 1 – SEMESTRES ACCEPTES POUR PRE-REQUIS

**NOM du SERVICE** : Service de Pathologie Professionnelle  
Hôpital Cochin

**Adresse, téléphone** : 27 rue du faubourg Saint Jacques  
75 014 PARIS

☎ : 01 58 41 22 61

📠 : 01 58 41 27 94

**Responsable** : Professeur D. CHOUDAT

**Type d'activité** : Service hospitalier  
Diagnostic des Maladies Professionnelles et aide à la détermination d'aptitude

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : 3 seniors référents

### **Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	oui (1,5 par mois)
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

### **Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

### **Autres informations :**

➤ Participation aux activités de la consultation de pathologie professionnelle (dermatologie, allergologie, pathologie respiratoire, rhumatologie... aptitude et reclassement...)

➤ Interrogatoires professionnels en liaison avec les services de pneumologie et cancérologie

➤ Possibilité de formation aux EFR

➤ L'interne est chargé de rédiger des synthèses documentaires pour contribuer à l'activité "conseil" du service

➤ Le service de Pathologie Professionnelle étant fermé durant le mois d'août, les internes doivent prévoir leurs vacances durant cette même période.

**NOM du SERVICE** : Unité de Pathologie Professionnelle  
CHIC (Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil)  
**Adresse, téléphone :** 40 Avenue de Verdun  
94 010 CRETEIL CEDEX  
☎ : 01 45 17 50 30 ou 01 45 17 50 31  
**Responsables :** Professeur B. HOUSSET (Service de Pneumologie et de Pathologie Professionnelle), Professeur J.C. PAIRON

**Type d'activité :** Consultation hospitalière de pathologie professionnelle

**Nombre d'internes :** (voir DRASS)

**Encadrement :** 3 seniors référents

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	oui
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

- Participation aux activités de la consultation de pathologie professionnelle (pneumologie, dermatologie, toxicologie, aptitude et reclassement,...)
- Recherches bibliographiques orientées selon les demandes des médecins du travail
- Participation aux activités du laboratoire d'explorations fonctionnelles respiratoires
- Participation aux consultations d'aide au sevrage tabagique
- Participation aux activités du service de médecine de prévention de l'Université Paris 12 (Créteil).
- Possibilité de participation aux protocoles de recherche clinique développés dans le service en particulier dans le domaine des pathologies respiratoires professionnelles.



**NOM du SERVICE** : Unité de pathologie professionnelle, de santé au travail, et d'insertion  
Hôpital Raymond Poincaré

**Adresse, téléphone** : 104 Boulevard Raymond Poincaré  
92 380 GARCHES

☎ : 01 47 10 77 54

📠 : 01 47 10 77 68

**Responsable** : Professeur J. AMEILLE e-mail : jacques.ameille@rpc.ap-hop-paris.fr

**Type d'activité** : Service hospitalier

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : 2 seniors référents

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	oui (intérieur)
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

➤ Participation aux activités de la consultation de pathologie professionnelle (pathologie respiratoire, dermatologie, rhumatologie, psychiatrie, allergologie, aptitude et reclassement...)

➤ Recherches bibliographiques

➤ Participation aux études en cours

➤ Possibilité de formation à la pratique des EFR

➤ Participation aux gardes d'intérieur de l'hôpital (2 à 3 par mois)

**NOM du SERVICE** : Consultation de pathologie professionnelle et Centre antipoison

Hôpital Fernand Widal

**Adresse, téléphone** : 200 rue du faubourg Saint Denis

75 475 PARIS CEDEX 10

☎ : 01 40 05 43 28

**Responsable** : Docteur R. GARNIER

**Type d'activité** : Consultation de pathologie professionnelle – Information toxicologique – Toxicovigilance

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)  
service

**Encadrement** : 2 médecins plein temps dans le

**Rôle de l'interne** :

Consultations médicales : oui

Gardes hospitalières : oui

Participation aux réunions de service : oui

Interventions en entreprises : non

Présentations orales : oui

Participation aux CHSCT : non

Travail de recherche : oui

Accès à la formation SST : non

**Moyens à la disposition de l'interne** :

Informatique : oui

Salle de travail : oui

Centre de documentation : oui

Participation à des réunions scientifiques : oui

**Autres informations** :

➤ Participation à la consultation de pathologie professionnelle. Les consultations sont faites en binômes avec un sénior (plein temps du service ou attaché).

➤ Participation aux activités d'information toxicologique et de toxicovigilance du centre antipoison. Les activités au centre antipoison sont effectuées en équipe avec au moins un médecin sénior (plein temps ou attaché).

➤ Recherches bibliographiques nécessaires à la documentation ou à la valorisation des dossiers. Réunions de bibliographie une semaine sur deux..

➤ Relations avec les industriels pour la recherche des compositions des préparations commerciales et de documentation toxicologique non publiée.

➤ Possibilité de participation aux activités du laboratoire d'épreuves fonctionnelles respiratoires et à la réalisation de tests psychométriques.

**NOM du SERVICE** : Consultation de pathologie professionnelle de l'hôpital Fernand Widal,  
UFR Lariboisière - Saint-Louis  
**Adresse, téléphone :** Hôpital Fernand Widal  
200 rue du faubourg Saint Denis  
75 475 PARIS CEDEX 10  
☎ : 01 40 05 42 66

**Responsable :** Professeur S. DALLY

**Type d'activité :** Consultation de pathologie professionnelle

**Nombre d'internes :** (voir DRASS)

**Encadrement :** Chef de clinique

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	oui
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

➤ Accueil et suivi des patients adressés pour maladies professionnelles (connues ou suspectées) principalement d'origine toxique ou allergique. Epreuves fonctionnelles avec tests de provocation. Allergologie professionnelle. Tests psychométriques.

➤ L'activité de la consultation s'intègre dans le cadre d'un service de Médecine Interne à orientation toxicologique à l'activité duquel participent les internes.

**NOM du SERVICE** : Service de médecine du travail du personnel hospitalier de l'Assistance Publique hôpitaux de Paris - Service central et de coordination situé à l'Hôtel-Dieu

**Adresse, téléphone** : 1 place du Parvis Notre-Dame  
75181 PARIS CEDEX 04  
☎ : 01 42 34 81 90 ou 01 42 34 88 12

**Responsable** : Professeur D. CHOUDAT

**Type d'activité** : Service central et coordination – Médecine du travail hospitalière

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Professeur D. CHOUDAT

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	non	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions dans les hôpitaux :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

L'interne :

➤ Participe à toutes les phases d'élaboration et de mise en œuvre et l'évaluation de la politique de médecine du travail et de santé sécurité au travail à l'AP-HP,

➤ Participe aux services communs "médecine du travail" : documentation, relation avec les médecins du travail et toute personne intéressée par les problèmes de santé au travail, élaboration des dossiers documentaires et assistance technique,

➤ Participe aux travaux de l'Unité d'Epidémiologie qui réalise un certain nombre d'enquêtes sur les relations travail santé auprès des personnels hospitaliers,

➤ Participe à l'assistance technique qui comporte notamment : dans le cadre de l'animation des groupes de travail thématiques :

- instruction des réponses faites aux questions posées sur la prévention des risques professionnels à l'hôpital,
- collaboration à des études de postes, de métrologie d'ambiance...,
- collaboration à la mise en œuvre du protocole handicap et travail à l'AP-HP,
- suivi des séminaires de formation en médecine du travail du personnel soignant,
- participation à des études et recherches autres qu'épidémiologiques.

Le stage est d'autre part l'occasion pour les internes de comprendre le fonctionnement des services de médecine du travail d'une grande administration publique, dans toutes ses dimensions, notamment relationnelles à l'intérieur et à l'extérieur de l'AP-HP.

Le stage ne comporte pas, sauf exception, d'activité clinique.

**NOM du SERVICE** : Centre du Sommeil et Consultation de pathologie professionnelle :  
sommeil vigilance et travail  
**Adresse, téléphone** : Hôtel Dieu  
1 place du Parvis Notre Dame  
75181 PARIS CEDEX 04  
☎ : 01 42 34 82 43

**Responsable** : Docteur D. LEGER

**Type d'activité** : Consultations de pathologie professionnelle sommeil vigilance et travail.  
Consultations de troubles du sommeil et de la vigilance.  
Explorations fonctionnelles de sommeil et de vigilance.  
Travaux de recherche.

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)      **Encadrement** : 1 Chef de clinique  
1 PH

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	optionnelles
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations** : site [www.sommeil-vigilance.com](http://www.sommeil-vigilance.com)

## 2 - AUTRES SEMESTRES HOSPITALIERS

**NOM du SERVICE** : Service de Médecine du Travail

Hôpital Beaujon

**Adresse, téléphone :** 100 bd Général Leclerc

92110 CLICHY

☎ : 01 40 87 50 06/05

**Responsables :** Docteur DELAPORTE ; Docteur AMIEL-TAIEB

**Type d'activité :** Médecine du Travail Hospitalière

**Nombre d'internes :** (voir DRASS)

**Encadrement :** les médecins du travail

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales : oui

Participation aux réunions de service : oui

Présentations orales : non

Travail de recherche : oui

Gardes hospitalières : non

Interventions en entreprises : oui

Participation aux CHSCT : oui

Accès à la formation SST : non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique : oui

Centre de documentation : oui

Salle de travail : oui

Participation à des réunions scientifiques : oui

**Autres informations :**

**NOM du SERVICE** : Service de Médecine du Travail  
Hôpital Bicêtre – Secteur Paul Broca

**Adresse, téléphone** : 78 rue du Gal Leclerc  
94275 LE KREMLIN BICETRE  
☎ : 01 45 21 54 58 Fax : 01 45 21 26 65

**Responsable** : Docteur G. LACHAIZE

**Type d'activité** : Médecine du travail du Personnel Hospitalier

**Titres du maître de stage\*** : Formation à la médecine du travail : 2002-2003  
Validation août 2003 (Loi du 01/2002)  
Admission à l'internat européen de médecine du travail : mai 2001  
Capacité de Médecine Aéronautique : 1992  
Diplôme de Docteur en médecine : mars 1981

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : 1 médecin à temps plein

**Rôle de l'interne** :

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	oui
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	éventuel	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne** :

Informatique :	oui (Médikey)	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations** :

- Participation aux consultations avec maître de stage et collègues, puis de façon autonome avec décisions assistées par l'encadrement.
- Participation aux études de poste.
- Participation aux réunions de travail avec : le CHSCT, le CLIN, le CLGPA (Comité local de gestion personnalisée des agents), le GERES.
- Participation aux campagnes préventives (risques liés au tabac, à la consommation excessive d'alcool ...).
- Participation aux enquêtes de la médecine du travail avec présentation des résultats et synthèses.
- Participation aux congrès et journées de formation.
- Participation à la formation du personnel.

\* Diplômes en médecine du travail

**NOM du SERVICE** : Service de Médecine du Travail  
Hôpital Bichat – Claude Bernard

**Adresse, téléphone** : 46 rue Henri Huchard  
75 877 PARIS CEDEX 18  
☎ : 01 40 25 82 77

**Responsable** : Docteur D. ABITEBOUL

**Type d'activité** : Médecine du Travail hospitalière

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : 3 référents

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui (1/2 du temps de travail)	Gardes hospitalières :	oui (dispense possible)
Participation aux réunions de service :	oui (1 par mois)	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui (variable)	Participation aux CHSCT :	oui (1 par trimestre)
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

- 4 500 salariés surveillés.  
Participation aux activités de consultations : visites systématiques, visites de reprise, à la demande du salarié.
- Les gardes hospitalières sont des gardes d'urgences uniquement. Les personnes n'ayant pas eu d'activité hospitalière depuis 2 ans en sont dispensées.
- Accueil et suivi des agents victimes d'accidents de travail exposant au sang, en collaboration avec les médecins référents et du travail.
- Participation
  - à différents groupes de travail (risque chimique, biologique et physique) dans le cadre de l'évaluation des risques.
  - aux réunions (CLIN, GERES)
  - aux études de postes de travail, aux visites des locaux
  - à l'information et la sensibilisation des personnels aux différents risques professionnels
  - aux enquêtes épidémiologiques
- Accès à des formations complémentaires : EFR, tests allergologiques.
- Possibilité de thèmes de mémoire



**NOM du SERVICE** : Service de Médecine du Travail  
Groupe hospitalier Cochin – Saint Vincent de Paul  
**Adresse, téléphone** : 27 rue du Faubourg Saint-Jacques  
75 014 PARIS  
☎ : 01 58 41 10 85

**Responsable** : Docteur J.L. MARANDE  
**Type d'activité** : Service de Médecine du Travail du personnel hospitalier

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur J.L. MARANDE

**Rôle de l'interne** :

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	oui
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	possible	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	possible	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne** :

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations** :

➤ L'objectif permanent du service est la prévention des risques liés à l'hôpital. Il s'appuie sur la surveillance médicale des différents personnels et sur les autres activités concernant les grands risques professionnels dans les différents secteurs de l'hôpital.

A) Activités cliniques

La surveillance médicale concerne tous les personnels médicaux et para-médicaux travaillant au sein du groupe hospitalier. Le service de médecine du travail surveille environ 4 500 salariés dont 1 100 médecins. L'accueil et la prise en charge (en particulier psychologique) des différents personnels victimes d'accidents exposant au sang sont réalisés en dehors de toute programmation.

L'activité vaccinale comprend les vaccinations obligatoires contre l'hépatite virale B, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la fièvre typhoïde chez les différents personnels concernés par l'article L10 du Code de Santé Publique et d'autres vaccinations effectuées chez certains personnels volontaires en fonction des risques: hépatite virale A, rubéole, grippe, méningite cérébro-spinale A et C...

L'interne fait partie intégrante de l'équipe médicale du service. Il participe à toutes les activités médicales.

B) Les autres activités du médecin du travail

Elles portent sur l'étude des accidents du travail et des maladies professionnelles, les études de poste de travail avec mesures d'ambiance, surveillances biologiques des expositions et dépistages des affections professionnelles, l'information / sensibilisation aux différents risques, la gestion pertinente de l'handicap à l'hôpital...

➤ L'interne participe aux divers travaux demandés par le Comité Local d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail et Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales et peut participer aux différentes réunions plénières après accord des membres de droit de ces comités.

➤ L'interne collabore aux études des accidents du travail, en particulier des accidents exposant au sang et des maladies professionnelles qui permettent de dégager les grands axes de prévention.

➤ L'interne participe avec les médecins du travail aux études de poste, mesures d'ambiance. Le service dispose d'un luxmètre, d'un sonomètre et d'un appareil dräger.

➤ Il participe également à l'information / sensibilisation des personnels aux différents risques professionnels (biologique, chimique, radiologique, physique, psycho-pathologique...).

Des vacances dans le service des explorations fonctionnelles sont possibles.

Participation optionnelle à la formation gestes d'urgence.

En conclusion

Lieu : service de médecine du travail (pavillon de chasse).

Horaires : horaires de consultation (9h - 17h ; possibilité de séances de veille avec un médecin).

Participation aux gardes du service accueil urgences du groupe hospitalier.

**NOM du SERVICE** : Service de Médecine du Travail  
Hôpital Européen Georges Pompidou

**Adresse, téléphone :** 20 rue Leblanc  
75015 PARIS  
☎ : 01 43 95 80 32

**Responsable :** Docteur M. DOMART

**Type d'activité :**

**Nombre d'internes :** (voir DRASS)

**Encadrement :**

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :  
Participation aux réunions de service :  
Présentations orales :  
Travail de recherche :

Gardes hospitalières :  
Interventions en entreprises :  
Participation aux CHSCT :  
Accès à la formation SST :

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :  
Centre de documentation :

Salle de travail :  
Participation à des réunions scientifiques :

**Autres informations :**

**NOM du SERVICE** : Service de Médecine du Travail du personnel AP-HP dépendant du siège et de la pharmacie centrale des hôpitaux Hôtel Dieu de Paris

**Adresse, téléphone** : 1 place du Parvis Notre-Dame  
75 004 PARIS  
☎ : 01 42 34 80 58

**Responsable** : Docteur F. TESTAS

**Type d'activité** : Médecine du travail, personnel soignant et tertiaire principalement

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : 1 senior référent

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	éventuellement	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	éventuellement	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

- 2 200 agents surveillés
- Mise en place, en liaison avec le médecin responsable du suivi sérologique de surveillance après AES (hépatite B, C ou SIDA).
- Possibilité d'utiliser le matériel disponible dans le service : épreuves fonctionnelles respiratoires, ergovision, hétérophorométrie, luxmètre, luminancemètre, sonomètre...
- Participation sous la responsabilité du médecin du travail titulaire aux consultations médicales :
  - visites systématiques, visites de reprise, visites à la demande des salariés, visites d'embauche...
  - en liaison avec cette activité clinique, réunions médicales du service pour discussion des cas nécessitant une décision difficile (comité médical, incapacité partielle, aménagement de poste, pathologie chronique grave à surveiller...).
- Participation aux campagnes de vaccinations.
- Visites des locaux et études de postes
- Participation en collaboration avec le médecin responsable et les services centraux du Siège de l'AP-HP, aux actions de promotion de la santé menées annuellement dans les locaux de l'avenue Victoria.
- Participation active aux C.H.S.C.T..
- Grâce à l'informatisation du service, (système MEDIKEY) possibilités de mise en place, de réalisations et d'évaluations d'études épidémiologiques transversales ou rétrospectives sur la population surveillée.
- Le service de médecine du travail du Siège de l'AP-HP est jumelé au service d'épidémiologie de la médecine du travail, ce qui met à disposition des étudiants du service une documentation large et variée.
- Participation aux réunions de médecins du travail de l'Assistance Publique.
- Participation aux commissions de restauration : très formatrice du contexte législatif et hygiénique de la surveillance et de la maintenance d'un service de restauration en milieu professionnel.
- Participation en liaison avec les services de la coordination et de l'Hôtel-Dieu à des enquêtes épidémiologiques menées sur les services de l'AP-HP (tabagisme, allergie au latex...).
- L'interne est membre, aux côtés du senior, du comité de pilotage de la "semaine de prévention" du siège de l'AP-HP organisée chaque année en mars.

**NOM du SERVICE** : Service de médecine du travail du personnel  
Groupe hospitalier Lariboisière – Fernand Widal  
**Adresse, téléphone** : 200 rue du faubourg Saint Denis  
75 010 PARIS

☎ : 01 40 05 41 18    📠 : 01 40 05 48 55

**Responsable** : Docteur N. BONNET

**Type d'activité** : Médecine du travail du personnel hospitalier

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : 2 médecins du travail

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales : oui

Gardes hospitalières : oui (gardes intérieur, pas de d'urgence 3/mois)

Participation aux réunions de service : oui (mensuelle)

Interventions en entreprises : oui

Présentations orales : oui

Participation aux CHSCT : oui (4 au moins)

Travail de recherche : oui

Accès à la formation SST : non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique : oui

Salle de travail : non

Centre de documentation : oui

Participation à des réunions scientifiques : oui

**Autres informations :**

➤ Groupe hospitalier comportant environ 3 200 personnels paramédicaux, administratifs et techniques, et 800 médecins.

➤ Les missions confiées à l'interne : prise en charge du personnel victime d'un accident exposant au sang, visite initiale, suivi sérologique.

➤ Participation aux activités de 1/3 temps, thèmes en cours :  
• surveillance de l'exposition aux produits toxiques dans les laboratoires, métrologie et études de poste.

➤ Poursuite de la prévention des accidents, liés à la mobilisation des malades, recherche d'équipements, mise en place d'une formation de formateurs au centre de gérontologie.

➤ Participation à l'évaluation des risques professionnels en milieu hospitalier (décret du 5 novembre 2001).

➤ Participation à la mise en place de la dosimétrie opérationnelle.

**NOM du SERVICE** : Service de Médecine du Travail

Hôpital Pitié - Salpêtrière

**Adresse, téléphone :** 47-83 bd de l'hôpital  
75 651 PARIS CEDEX 13  
☎ : 01 42 17 62 48

**Responsable :** Docteur M. LOUËT

**Type d'activité :** Médecine du Travail hospitalière

**Nombre d'internes :** (voir DRASS)

**Encadrement :** 1 maître de stage temps plein  
5 seniors référents (3 temps plein)  
(2 temps partiel)

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	ou
Présentations orales :	possible	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	proposé	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	non

**Autres informations :**

➤ 8 500 salariés surveillés, tous en surveillance médicale spéciale ou renforcée du fait de nombreux risques en milieu hospitalier.

➤ Le service est organisé en 6 secteurs, chacun étant géré par un médecin du travail assisté d'une secrétaire et d'une IDE

**NOM du SERVICE** : Service de Médecine du Travail

Hôpital Raymond Poincaré

**Adresse, téléphone :** 104 Bd Raymond Poincaré

92 380 GARCHES

☎ : 01 47 10 78 75

**Responsable :** Docteur Ch. GIROULT

**Type d'activité :** Service de médecine du travail du personnel hospitalier

**Nombre d'internes :** (voir DRASS)

**Encadrement :**

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales : oui

Participation aux réunions de service : oui

Présentations orales :

Travail de recherche : non

Gardes hospitalières : oui

Interventions en entreprises : non

Participation aux CHSCT : oui

Accès à la formation SST :

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique : oui

Centre de documentation : non

Salle de travail : non

Participation à des réunions scientifiques : non

**Autres informations :**

➤ Les internes de médecine du travail participent toujours aux gardes de l'hôpital. Cependant, le contenu du travail des gardes a changé puisque l'hôpital Raymond Poincaré n'accueille plus d'urgences extérieures depuis le printemps 2000.

**NOM du SERVICE** : Service Médecine du Travail  
Hôpital Trousseau  
**Adresse, téléphone** : 26 avenue du Dr Arnold Netter  
75012 PARIS  
☎ : 01 44 73 54 00

**Responsable** : Docteur A. PELLETIER

**Type d'activité** : Médecine du Travail Clinique

**Titres du maître de stage\*** : CES Médecine du Travail – DEST d'Ergonome – DU de Radioprotection

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : 1 médecin

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	à l'occasion d'études	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	1 bureau spécifique
Centre de documentation :	de l'Hôpital	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

**Hôpital en plein travaux :**

- Participation aux réflexions sur les travaux
- Installation d'une maternité à l'horizon 2006
- Bonne ambiance et collaboration avec différents stages y compris médicaux de l'établissement.

\* Diplômes en médecine du travail

# SEMESTRES EXTRA-HOSPITALIERS

## 1 - STAGES CONVENTIONNES

### a – SERVICES AUTONOMES

**NOM du SERVICE** : Service Médical Air France Commercial France

**Adresse, téléphone** : 30 Avenue Léon Gaumont

75 020 PARIS

☎ : 01 56 93 73 85 / 86 / 87

**Responsable** : Docteur M. PITTACO

**Type d'activité** : Service médical d'entreprise

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur M. PITTACO

#### **Rôle de l'interne :**

Consultations médicales : oui

Gardes hospitalières : non

Participation aux réunions de service : oui

Interventions en entreprise : oui

Présentations orales : non

Participation aux CHSCT : oui

Travail de recherche : oui

Accès à la formation SST : non

#### **Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique : oui

Bureau de travail : oui

Centre de documentation : non

Participation à des réunions scientifiques : oui

#### **Autres informations :**

➤ Horaires d'ouverture du service : 8h30-17h30, 5 jours / 7 ;  
Accès au lieu de stage par le métro (Saint-Mandé, ligne 1) ; déplacements à prévoir sur divers sites ou immeubles pour les études de postes.

➤ Environ 2 100 agents en charge, commerciaux pour la plupart, et en relation avec le public selon différentes modalités : travail en agences, attachés commerciaux en déplacements, travail de renseignements et vente par téléphone, (centres d'appels 250 000 emplois de ce type dans les entreprises françaises en 2003).

.Horaires : administratifs et atypiques.

➤ Les pathologies rencontrées sont pour la plupart dans le champ du stress et de la santé mentale, ce qui nécessite un investissement particulier de l'interne.

➤ L'interne participera à toutes les activités habituelles du médecin du travail : consultations, visites, réunions, études de postes, rédaction de documents, CHSCT, actions de prévention

Accès micro-ordinateur, internet, intranet.

➤ La prise de responsabilité et l'autonomie, en collaboration étroite avec le responsable du service, seront fonction des souhaits, des compétences et de l'expérience de l'interne.



**NOM du SERVICE** : Service de Santé au Travail  
CNP (Caisse Nationale de Prévoyance)  
**Adresse, téléphone** : 4 place Raoul Dautry  
75716 PARIS CEDEX 15  
☎ : 01 42 18 89 93  
**Responsable** : Docteur P. CADILHAC

**Type d'activité** :

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur P. CADILHAC

**Rôle de l'interne** :

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	}
Présentations orales :	non	Participation aux CHSCT :	} en fonction des souhaits de l'interne
Travail de recherche :	non	Accès à la formation SST :	}

**Moyens à la disposition de l'interne** :

Informatique :	oui	Salle de travail :	non
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	non

**Autres informations** :

➤ **Quelques précisions supplémentaires** :

- les consultations sont d'une demi-heure
- des demi-journées disponibles pour écrire thèse (avec à disposition un bureau)

**NOM du SERVICE** : Service Médical  
EURODISNEY  
**Adresse, téléphone** : BP 100  
77 777 MARNE LA VALLEE CEDEX 4  
☎ : 01 64 74 55 62

**Responsable** : Docteur F. MAJIDI

**Type d'activité** : Service Autonome de Santé au Travail

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur WARMBERG

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprise :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	

**Autres informations :**

- Site desservi par le RER A, l'autoroute A4 et la Francilienne.
- Disneyland Paris est une entreprise d'environ 8 000 salariés permanents et 5 000 salariés saisonniers exerçant plus de 700 métiers différents répartis dans le spectacle, les attractions, les boutiques, la restauration, l'hôtellerie, la maintenance, le nettoyage, l'horticulture, l'administration...
- Le service médical compte en tout 60 collaborateurs répartis d'une part dans le service de Santé au Travail (avec 10 médecins du travail) et d'autre part dans des structures de premiers soins. Chaque médecin travaille en équipe avec une infirmière (à des horaires dits "de bureau du lundi au vendredi").
- Les activités de l'interne, qui se calquent sur celles des médecins du travail, sont les suivantes :
  - effectuer des visites d'embauche et biennale et assister à des visites de reprise ou de pré-reprise,
  - s'initier à la réalisation et à l'interprétation des examens complémentaires (audiogramme, visiotest, ergovision, EFR notamment)
  - se former à la détermination des avis d'aptitude médicale et à la rédaction des fiches d'aptitude,
  - apprendre à mener à bien des études de postes et à utiliser divers appareils de métrologie (sonomètre, dosimètre de bruit, luxmètre, anémomètre)
  - suivre des formations assurées par le service médical (SST, gestes et postures, risque chimique...)
  - participe à des réunions du service médical et à des réunions des CHSCT,
  - se familiariser avec l'usage de protocoles d'urgence et de procédures médicales,
  - effectuer des recherches bibliographiques (internet accessible au service médical),
  - peut opter, en concertation avec Monsieur le Professeur CHOUDAT et Monsieur le Docteur MAJIDI, pour les sujets de mémoire de DES ou de thèse au sein de l'entreprise, caractérisée par la diversité des emplois exercés.
- En début de stage, une check-list des activités de l'interne est établie et sera complétée au fur et à mesure par le médecin référent qui fait régulièrement le point avec l'interne sur les notions acquises. Il a la possibilité de travailler avec les différents médecins du travail du service, avec les chargés de prévention en Hygiène et Sécurité du Travail et d'acquérir progressivement des responsabilités.

**NOM du SERVICE** : Service de Santé au Travail  
RATP

**Adresse, téléphone** : 26 bd de Picpus  
75012 PARIS  
☎ : 01 40 48 75 70

**Responsable** : Docteur N. MATTEI

**Type d'activité** : Cellule de Toxicologie – Santé au Travail

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Dr N. MATTEI Médecin Coordonnateur

e.mail : napoleon.mattei@ratp.fr

Dr V. JOUANNIQUE

e.mail : valerie.jouannique@ratp.fr

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

**La cellule de toxicologie de la RATP comprend six médecins du travail du service de Médecine du Travail, qui outre leurs activités classiques de médecin du travail participent au fonctionnement de cette structure.**

Cette cellule a actuellement principalement le rôle d'émettre un avis toxicologique d'ordre médical concernant l'utilisation des nouveaux produits industriels utilisés par la RATP : huiles, dégraissants, produits de nettoyage...

L'emploi de produits dangereux doit être circonscrit : repérage et élimination des agents cancérigènes lorsque cela est techniquement possible, identification des substances suspectes (exemple des éthers de glycols),...

Elle répond également aux demandes des médecins du service confrontés à un problème de toxicologie industrielle dans leur secteur et se charge notamment de l'obtention des compositions.

La cellule exerce également une veille scientifique et législative et met en place des actions de toxicovigilance (répertorier l'apparition d'éventuels effets secondaires afin d'alerter et éventuellement inciter à remplacer un produit).

**Missions de l'interne en médecine du travail**

➤ L'interne en médecine du travail participera à toutes les missions de la cellule sous la responsabilité des médecins de cette structure, et notamment :

- recherches bibliographiques (accès Internet)
- contact avec les fabricants
- participation aux réunions transversales (ingénieurs de sécurité, acheteurs, laboratoires...), réunions de service...
- participation à l'évaluation des risques sur le terrain (visites de sites RATP, ateliers, centres Bus, lignes de métro et RER ...)
- recueil de données sur le terrain : analyse des conditions d'utilisation d'un produit, FDS, études de postes, métrologie...
- participation aux réunions d'information des agents RATP sur des risques spécifiques (cancérigènes...)

Un travail de synthèse sur le semestre pourra être confié à l'interne.

**Lieux de travail : Cellule de toxicologie, place Lachambeaudie : accès ligne 6, Météor station Cour Saint Emilion**

**Service Santé au Travail, 26, bd de Picpus – 75012 PARIS : accès ligne 6, station Métro Bel Air**

**NOM du SERVICE** : S.N.E.C.M.A. Groupe SAFRAN

**Adresse, téléphone** : 171 bd de Valmy – BP 31  
92702 COLOMBES CEDEX

☎ : 01 47 60 72 35

📠 : 01 47 60 77 45

**Responsable** : Docteur J. SOLANET

**Type d'activité** : Aéronautique Service autonome

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur J. SOLANET

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales : oui

Participation aux réunions de service : oui

Présentations orales : oui

Travail de recherche : oui

Gardes hospitalières : non

Interventions en entreprise : oui

Participation aux CHSCT : oui

Accès à la formation SST : oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique : oui

Centre de documentation : oui

Salle de travail :

Participation à des réunions scientifiques : oui

**Autres informations :**

Usine de Forges, Fonderie et Mécanique : 1 600 personnes

- Participation aux examens cliniques et notamment aux surveillances médicales spéciales.
- Surveillance du milieu de travail : visites d'ateliers, études de postes, études toxicologiques des produits, études ergonomiques.
- Participation aux visites et réunions des C.C.H.S.C.T.
- Participation aux actions de prévention générale : vaccinations, alcool, toxicomanie, tabac, bilans de santé, etc...

Horaires de travail : 8h30 - 17h.

## **b – SERVICES INTERENTREPRISES**

**NOM du SERVICE :** ACIST

**Adresse, téléphone :** 80 avenue du Général de Gaulle  
94 550 CHEVILLY LA RUE

☎ : 01 49 69 97 17

📠 : 01 49 69 97 10

**Responsable :** Monsieur VIE

**Type d'activité :** Service extra-hospitalier - Activité interentreprises et interprofessionnelle

**Nombre d'internes :** (voir DRASS) **Encadrement :** Docteur N. FASSINA, 4bis, rue JB Clément,  
94 200 IVRY ☎ : 01 46 58 53 23 📠 : 01 49 59 82 41

### **Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui (5 par semaine)	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	non	Accès à la formation SST :	oui

### **Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

### **Autres informations :**

➤ 80 000 salariés surveillés, plusieurs lieux de travail sont possibles, le stage nécessite un véhicule personnel.

➤ Les visites systématiques ont lieu en centres fixes ou mobiles (1 à 2 fois par semaine).

➤ Selon les besoins ou les désirs de l'interne, des formations à « thèmes » professionnels peuvent être organisées, associant visites d'entreprises, participation aux CHSCT, activités de tiers temps et visites cliniques des salariés concernés.

➤ Thèmes proposés : agro-alimentaire (MIN de Rungis), transport terrestre, grande distribution, collectivités territoriales, petite métallurgie (tuyauteurs, soudeurs), imprimerie, transport aérien.

**NOM du SERVICE** : Direction du Service Médical  
ACMS

**Adresse, téléphone** : 55 rue Rouget de Lisle  
92158 SURESNES CEDEX  
☎ : 01 46 14 85 74

**Responsable** : Docteur G. LECLERCQ

**Type d'activité** : Service Interentreprises

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : chef de service  
et maître de stage

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	non	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

➤ L'ACMS (Association des Centres Médicaux et Sociaux de la Santé au Travail Région Ile de France) est un service de Santé au Travail interentreprises et interprofessionnel. Des entreprises de toutes tailles y adhèrent avec cependant une prédominance de petites et moyennes entreprises qui appartiennent à toutes les branches d'activité, permettant ainsi aux internes d'avoir une approche de toutes les professions et de tous les postes de travail.

➤ L'ACMS est présente à Paris et dans les sept autres départements de la région Ile-de-France grâce à ses 96 centres médicaux fixes et 65 centres mobiles.

L'interne est affecté auprès d'un maître de stage dans l'un des centres correspondant à un secteur géographique de Paris ou de la banlieue parisienne.

➤ Il faut noter qu'en août les services ferment trois semaines et seule est assurée une permanence minimale. Les maîtres de stage sont en congés. Les internes sont donc invités à prendre trois semaines de congés pendant cette période.

➤ En application du décret du 13 avril 1994, l'interne prend en charge un effectif de salariés sous la responsabilité de son maître de stage.

➤ Il assure la surveillance clinique de ces salariés, et, en collaboration avec son maître de stage, il participe aux activités extra-cliniques : visites d'entreprises, réunions de C.H.S.C.T. dans le cadre du tiers du temps réservé aux actions en milieu de travail.

➤ Les médecins-animateurs chargés de l'information des médecins à l'intérieur de l'ACMS et les maîtres de stage leur font des exposés pratiques sur la métrologie d'ambiance, sur les appareils cliniques utilisés en médecine du travail, mais aussi sur les différents types de visites d'entreprises.

➤ Les internes participent aux séances de formation destinées aux médecins de l'ACMS : journées d'information médicale, de technologie, et sessions d'information sur des sujets d'actualité. Ils ont également la possibilité de passer le certificat de sauvetage-secourisme du travail.

➤ Dans le cadre de la pluridisciplinarité, l'interne est mis en relation avec le groupe d'études ergonomiques et pluridisciplinaires.

➤ Les internes ont accès au centre de documentation médicale, dans les mêmes conditions que les médecins de l'ACMS. Ils peuvent participer à des enquêtes et études épidémiologiques en cours à l'ACMS.

**NOM du SERVICE** : Service Médecine du Travail  
A.I.C.A.C.

**Adresse, téléphone** : 21 rue Nicolas Appert  
77185 LOGNES  
☎ : 01 64 80 47 30

**Responsable** : Président : M. GOSSELIN

**Type d'activité** : Médecine du Travail

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)      **Encadrement** : Dr C. DESVE  
Dr M. PASCUAL

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	éventuellement	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :		Accès à la formation SST :	

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

➤ L'interne en stage aura en charge, sous la responsabilité des médecins maîtres de stage, un groupe d'entreprises d'activités diverses et correspondant à environ 1200 salariés. L'interne sera accompagné ponctuellement pour le travail en entreprise (analyse des conditions de travail, métrologie, rédaction des fiches d'entreprise, participation aux réunions de C.H.S.C.T.). Un temps de travail avec le maître de stage sera réservé chaque semaine.

➤ L'activité de l'interne au sein du service sera répartie pour moitié entre la surveillance clinique des salariés et les actions dites de « tiers-temps » et de formation. L'interne sera associé aux temps de travail commun entre médecins.

➤ A l'extérieur de la structure, l'interne participera au travail réalisé par l'axe maintien dans l'emploi du PDITH 77, en particulier à la réunion mensuelle de la cellule maintien dans l'emploi.

➤ Il participera aux rencontres avec les acteurs en santé au travail : ARACT, contrôleurs de la CRAM, inspecteurs et contrôleurs du travail, assistantes sociales...

➤ Il aura la possibilité d'assister aux réunions hebdomadaires de la consultation de pathologie professionnelle de Créteil (Pr Pairon), ainsi qu'aux réunions de la Société de Médecine du Travail du Sud de l'Ile de France

➤ Le service médical de l'AICAC est doté d'instances d'administration et de contrôle actives. Le stage pourra être l'occasion pour l'interne, de découvrir cet aspect du fonctionnement d'un service interentreprises en assistant à une réunion de la commission de contrôle.

➤ Le service dispose d'un bon équipement matériel pour les examens complémentaires (ergovision, audiomètres ; spiromètres, fréquencesmètre), d'une documentation (revues et ouvrages spécialisés), d'un accès à Internet dans chaque centre.

➤ L'usage d'un véhicule automobile est préférable mais n'est pas indispensable. L'organisation du temps de travail sera décidée en concertation avec les médecins maîtres de stage.

**NOM du SERVICE** : AMET

**Adresse, téléphone** : 67 boulevard d'Alsace Lorraine  
93 115 ROSNY-SOUS-BOIS CEDEX

 : 01 49 35 82 50  : 01 49 35 82 60

**Responsable** : Docteur A. CHEMINADE

**Type d'activité** : Service de Santé au Travail Interentreprises

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : 2

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

➤ 130 000 salariés surveillés, répartis dans 10 000 entreprises de toutes tailles (majorité de PME – PMI) dans tous les secteurs d'activité.

Les effectifs sont répartis sur 40 communes de Seine Saint-Denis, 15 du Val de Marne et 4 du Val d'Oise.

L'équipe médicale est composée de 50 médecins du travail, assistés d'un ergonome, d'un hygiéniste du travail, d'un toxicologue, d'une assistante sociale et d'une psychologue du travail.

29 centres fixes et 4 centres mobiles.

➤ Deux internes sont accueillis, l'un sur le secteur de MONTREUIL (Métro Robespierre ou Mairie de Montreuil), l'autre sur le secteur de BAGNOLET (métro Galliéni).

Chaque interne exerce son activité en relation avec son maître de stage, ½ journée hebdomadaire est consacrée à l'information de l'interne.

Il assure des consultations, intervient dans les entreprises et participe aux CHSCT dans le cadre de son tiers-temps. Il est amené à faire des présentations orales, participe aux réunions avec les personnels du service, effectue des travaux de recherche.


Il a accès au matériel informatique, à la bibliothèque ainsi qu'à la médiathèque de l'équipe médicale.


Il peut être amené à participer à des réunions scientifiques ainsi qu'à des congrès.



**NOM du SERVICE** : A.M.E.T.I.F.

**Adresse, téléphone** : 7 avenue de la Palette – BP 58  
95 020 CERGY-PONTOISE CEDEX

 : 01 34 25 46 50

 : 01 34 22 06 36

**Responsable** : Docteur B. LIBERT

e-mail : bertrand.libert@ametif.org

**Type d'activité** : Service Interentreprises Interprofessionnel

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Médecin Coordinateur  
Maître de stage

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

➤ La compétence géographique du service recouvre l'intégralité du Val d'Oise, 3 communes du 77, 2 communes du 78 et 6 communes du 93. Il comprend 7 secteurs, 13 centres fixes et 8 centres mobiles. L'interne est affecté auprès d'un maître de stage dans l'un des 7 secteurs géographiques. Le stage nécessite un véhicule personnel, mais certains centres sont accessibles par les transports en commun.

➤ 120 000 salariés surveillés (entreprises du secteur privé + établissements relevant des fonctions publiques territoriale, d'état et hospitalière) – Agrément des travailleurs temporaires – Habilitation pour suivi des salariés des entreprises extérieures en INB.

➤ Pluridisciplinarité ergonomes et techniciens hygiène et sécurité.

➤ Formateurs SST et gestes et postures

➤ Horaires de travail : 8h15-12h15 ; 13h15-17h15.

➤ Service certifié qualité ISO 9001

**NOM du SERVICE** : A.M.I. (Association Médicale Interentreprises)

**Adresse, téléphone** : 2 rue de Chateaudun  
75 009 PARIS  
☎ : 01 48 78 55 00

**Responsable** : Docteur P. THILLAUD

**Type d'activité** : Service Interentreprises – Médecine du Travail toutes activités professionnelles

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur M. E. MILLERON

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	non	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :		Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	non

**Autres informations :**

➤ 75 à 80 000 salariés surveillés.

➤ Les lieux de stages sont répartis sur Paris ou en banlieue limitrophe. Les centres fixes sont accessibles par les transports en commun, le stage nécessite un véhicule personnel pour les consultations en centre mobile.

➤ Le stage est ouvert aux internes ayant validé 2 semestres ou plus.

**NOM du SERVICE** : A.P.S.T. B.T.P.  
**Adresse, téléphone** : 110 rue du Général Leclerc  
92 340 BOURG LA REINE  
☎ : 01 46 83 50 20 📠 : 01 46 83 50 01

**Responsables** : Docteur VIOT ; Docteur BONNIN

**Lieu des Consultations** : **Centre de Bourg-la-Reine**  
110, Avenue du Général Leclerc  
92340 BOURG LA REINE (proche RER)

**Centre Championnet**  
44, rue Lefort  
75018 PARIS (Métro : Porte de Clignancourt)

**Centre de Montreuil**  
Résidence Mériel  
36, Avenue de la Résistance  
93100 MONTREUIL (Métro : Croix de Chavaux)

**Type d'activité** : Service Interentreprises du BTP

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)      **Encadrement** : Docteur C. LEBAUPAIN  
Docteur M. VANHAELEWYN

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**


➤ L'interne participe :

- à des consultations cliniques en centre fixe ou sur centre médical mobile,
- à des visites des lieux de travail avec un maître de stage ou tout médecin de l'association qui pourrait l'emmener sur des sites intéressants,
- à des réunions de sécurité en entreprise : CHSCT ou CISSCT,
- aux réunions des groupes de travail (groupe de suivi « amiante section III », informatisation du dossier médical, préparation des Journées Nationales de Médecine du Travail du BTP de 2005 « cancérogènes dans le BTP »).

➤ L'interne peut de plus, s'il le souhaite, réaliser avec notre technicienne de métrologie des prélèvements sur site, travailler à l'Unité de documentation (bulletin bibliographique mensuel, fiches toxicologiques...) et participer à des séances de formation au Sauvetage Secourisme du Travail.

**NOM du SERVICE** : C.I.A.M.T. (Centre Interentreprises et Artisanal de Médecine du Travail).

**Adresse, téléphone :** 26 rue Marbeuf  
75 008 PARIS

 : 01 40 74 00 14

 : 01 43 59 73 06

e-mail : [ciamt@ciamt.org](mailto:ciamt@ciamt.org)

**Responsable :** Docteur P. LEMAY

**Type d'activité :** Service extrahospitalier

**Nombre d'internes :** (voir DRASS)

**Encadrement :** Docteur P. LEMAY

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales : oui  
Participation aux réunions de service : oui  
Présentations orales : non  
Travail de recherche : oui

Gardes hospitalières : non  
Interventions en entreprises : oui  
Participation aux CHSCT : oui  
Accès à la formation SST : oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique : oui  
Centre de documentation : oui

Salle de travail : oui  
Participation à des réunions scientifiques : oui

**Autres informations :**

55 médecins suivent 130 000 salariés de 11 000 entreprises de Paris et région parisienne dans 7 centres fixes.

Lieux de stage :

Les stages se déroulent dans les centres fixes dans Paris. Population suivie essentiellement tertiaire. Activité de consultation et de tiers-temps sur un effectif réduit, en collaboration avec le médecin responsable et les médecins des centres.

➤ Possibilité de participer à des travaux d'études, de collaboration avec l'ensemble des médecins du CIAMT.

➤ Participation aux réunions médicales mensuelles.

**NOM du SERVICE** : Médecine du Travail  
**Adresse, téléphone** : EPS (Etablissement Public de Santé) Ville-Evrard  
202 avenue Jean Jaurès  
93332 NEUILLY SUR MARNE CEDEX  
☎ : 01 43 09 33 44 e-mail : c.pelcat@ns.eps-ville-evrard.fr

**Responsable** : Docteur C. AIME

**Type d'activité** : Médecine du Travail

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : le médecin du travail

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales : oui  
Participation aux réunions de service : oui  
Présentations orales : /  
Travail de recherche : /

Gardes hospitalières : non  
Interventions en entreprises : oui  
Participation aux CHSCT : oui  
Accès à la formation SST : non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique : non  
Centre de documentation : oui

Salle de travail :  
Participation à des réunions scientifiques :

**Autres informations :**

Groupes de travail : alcool, tabac etc...

**NOM du SERVICE** : Service Médecine du Travail  
GIMAC  
**Adresse, téléphone** : 178ter rue Vaillant Couturier  
BP 101  
93143 ALFORTVILLE CEDEX  
☎ : 01 43 75 06 43  
**Responsable** : Docteur J.M. DOMERGUE

**Type d'activité** : Service Interentreprise

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur J.M. DOMERGUE

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :		Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :		Accès à la formation SST :	éventuel

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

- Service compétent sur le Val de Marne : Alfortville, Créteil, Bonneuil...
- Entreprises du secteur industriel et commercial vues en collaboration avec le maître de stage. Partage de grosses entreprises (transport, santé) avec le maître de stage. Répartition approximative : 30 % camion, 70 % centre fixe.
- Accompagnement du travail en entreprise :
  - analyse des conditions de travail, évaluation des risques, élaboration d'un document unique
  - métrologie, manipulation des principaux appareils de mesure de contrainte (bruit, lumière, bilan WBGT) et d'astreinte (fréquence-mètre cardiaque)
  - pratique d'EFR
- Formation complémentaire pratique en droit social (Sécurité Sociale, Assedic, Prévoyance) et en droit du travail (Hygiène et Sécurité, droit du reclassement, impact d'une convention collective).
- Identification et rencontre des acteurs du reclassement professionnel : EPSR, AGEFIPH, COTOREP, Associations diverses, Sécurité Sociale.
- Assistance aux réunions de la Société de Médecine du Travail du Sud Ile de France.
- Assistance aux enseignements de la consultation de pathologie professionnelle du CHIC – Pr PAIRON
- Organisation du temps de travail à discuter avec le directeur du service et le maître de stage selon les impératifs de l'internat et les besoins du bon fonctionnement du service.
- Possibilité de réaliser le mémoire de médecine du travail.

**NOM du SERVICE** : METRA 92 Nord  
Fusion de GACO-METRA et SMIRGA  
**Adresse, téléphone** : 1 rue Pierre Curie  
92 604 ASNIERES  
☎ : 01 56 04 22 22

**Responsables** : Docteur J. DESPLECHAIN ; Docteur T. FUNCK

**Type d'activité** : Service Interentreprises

**GACO-METRA** Centres Courbevoie – la Défense

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur J. DESPLECHAIN

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	non	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	non	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	

**Autres informations :**

- Le stage est ouvert aux internes ayant validé deux semestres ou plus.

**SMIRGA** Centres Asnières - Gennevilliers

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur T. FUNCK

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	non	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	non	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	

**Autres informations :**

**NOM du SERVICE** : S.M.I.R.O.P. (Service de Médecine du Travail Interentreprises de la Région Ouest de Paris)

**Adresse, téléphone** : 17 avenue du Maréchal Joffre  
92 022 NANTERRE CEDEX  
☎: 01 41 37 82 82

**Responsable** : Monsieur A. BARTHELEMY

**Type d'activité** : Médecine du travail – Service interentreprises

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)      **Encadrement** : Docteur L. HOGUET,  
Docteur M. FALTE  
Docteur I. BERTHAUT

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	éventuellement	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	éventuellement	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	bibliothèques médicales
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	

**Autres informations :**

➤ 60 000 salariés surveillés, en centre fixe (Hauts-de-Seine : Nanterre et Rueil ; Yvelines : Chatou), en centres d'entreprises ou en centres mobiles, un véhicule personnel est indispensable.

➤ Le stage est ouvert aux DES ayant validé 2 semestres ou plus.

➤ **Descriptif des tâches :**

- Visites cliniques :

Equipelement nécessaire dans chaque cabinet médical, y compris visiotest et audioscope.

Possibilité de faire des E.F.R.

- Liaison avec les spécialistes du Centre de Santé (pneumologue, cardiologue, dermatologue, etc...) et du laboratoire d'analyses voisin).

- Activités non cliniques – Tiers-temps :

• Visites des entreprises et études de postes (ateliers, bureaux, chantiers).

• Métrologie (sonomètre, luxmètre, luminancemètre, dräger, thermo-anémo-hygromètre, etc...) à disposition avec intervention éventuelle de deux ergonomes.

• Participation aux CHSCT.

• Participation à la formation des secouristes, à la formation à l'hygiène et à la sécurité, à l'ergonomie, à la législation relative aux accidents de travail etc.

• Participation aux formations diverses animées par le Médecin du Travail dans les entreprises (prévention, vaccinations, protection contre le bruit, information sur les risques professionnels, campagnes anti-SIDA, anti-tabac, etc...)

• Participation éventuelle aux réunions médicales et médico-administratives du Service.

• Participation à des réunions extérieures diverses, telles que celles de la CRAMIF ou de l'INRS.

• Participation à des enquêtes ponctuelles réalisées dans le Service (Ex. : Formation et Information des salariés travaillant dans une station d'épuration des eaux).

• Possibilité d'actions de 1/3 temps dans une entreprise décidées par le stagiaire.

➤ **Informations complémentaires** :

• Coordination étroite avec le maître de stage et possibilité d'activités de 1/3 temps avec les 20 autres Médecins du Travail de l'équipe et les 2 ergonomes.

• Accès à une documentation professionnelle : bibliothèques médicales au sein du Service, micro-ordinateur (CD-ROM, INTERNET).

• Restaurant d'entreprise

• Parking



**NOM du SERVICE** : SIST (Service Interentreprises de Santé au Travail)

**Adresse, téléphone** : 200 rue de la fosse aux Anglais – BP 77

77 190 DAMMARIE LES LYS

☎ : 01 64 87 66 00

📠 : 01 64 87 66 76

**Responsable** : Monsieur J.L. GHELFI

**Type d'activité** : Service Interentreprises - 95% Bâtiment et Travaux Publics

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** :

Docteur MANDELBAUM (Secteur nord : Meaux)

Docteur GUERINON (Secteur sud : Melun)

Docteur BERNARD (Secteur Sud : Melun)

**Rôle de l'interne** :

Consultations médicales : oui

Participation aux réunions de service : oui

Présentations orales : non

Travail de recherche : oui

Gardes hospitalières : non

Interventions en entreprises : oui

Participation aux CHSCT : oui

Accès à la formation SST : oui

**Moyens à la disposition de l'interne** :

Informatique : oui

Centre de documentation : oui

Salle de travail : oui

Participation à des réunions scientifiques : oui

**Autres informations** :

➤ 25 000 salariés surveillés.

➤ Deux lieux de stage sont proposés, au choix du stagiaire : Meaux (secteur nord), ou Melun (secteur sud). Dans les 2 cas, le service est accessible par les transports en commun (gares SNCF) : 5 à 10 minutes de marche. Les consultations ont lieu en centre fixe ou mobile. La possession d'un véhicule personnel n'est pas obligatoire, un véhicule de service (205) peut être mis à la disposition du stagiaire.

Le stage est ouvert aux internes ayant validé 2 semestres ou plus.

➤ Participation de l'interne à toutes les activités du Service.

• Dans un premier temps : accompagnement du maître de stage dans ses activités puis, dans un deuxième temps, quelques entreprises seront confiées à l'interne pour une activité à part entière de Médecin du Travail (avec encadrement du maître de stage).

• Accès à la formation professionnelle

➤ Le service fonctionne sur la base de 35 heures hebdomadaires réparties sur 4 jours (3 journées de 9 heures et une journée de 8 heures). L'activité est planifiée de la façon suivante :

• semaine n° 1 et 2 : activité clinique, 3 jours par semaine, soit 6 jours au total

activité non clinique, 1 jour par semaine, soit 2 jours au total

• semaine n° 3 : activité clinique, 2 jours par semaine

activité non clinique, 2 jours par semaine

• donc semaine 1 + 2 + 3 = 12 jours : 8 jours d'activité clinique et 4 jours d'activité non clinique.

Avec cette organisation, le stagiaire sera de repos une journée par semaine.

➤ La gestion administrative et médicale des dossiers et l'activité "tiers-temps" se font informatiquement avec le logiciel DINAMIT. Les centres fixes et les centres mobiles sont équipés d'ordinateurs portables.

Le Service compte actuellement 9 médecins à temps plein : il s'agit donc d'une petite équipe où l'information circule vite et dont l'administration n'est pas pesante.

➤ Beaucoup d'éléments peuvent être décidés avec le stagiaire :

• le choix du secteur (nord ou sud),

• le choix de travailler en centre mobile ou en centre fixe ou les deux,

• la possibilité de disposer d'un véhicule de service,

• le choix du jour de repos...

**NOM du SERVICE** : Yvelines Santé Travail  
**Adresse, téléphone** : 13 rue de Témara  
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE  
☎ : 01 39 04 27 37

**Responsable** : Mme B. BOISNARD

**Type d'activité** : Service de Santé au Travail

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Dr G. DESNOYERS

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

- Participation au Projet de Service et à son élaboration.

## c – FONCTION PUBLIQUE

**NOM du SERVICE** : Service de Médecine Professionnelle et Préventive

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne de la  
Région Ile de France

**Adresse, téléphone :** 157 Avenue Jean Lolive  
93698 PANTIN CEDEX

☎ : 01 56 96 80 80 e-mail: [m.salou@cig929394.fr](mailto:m.salou@cig929394.fr)

**Responsables :** Docteur A. CHAPOUTOT, Directrice de la Santé et de la Protection Sociale ;  
Docteur M. SALOU, médecin coordonnateur

**Type d'activité :** Médecine du travail (Fonction publique Territoriale)

**Nombre d'internes :** (voir DRASS)

**Encadrement :** Docteur M. SALOU

**Adjointe :** Docteur E. BOURIN

### **Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	possible	Accès à la formation SST :	oui

### **Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	non

### **Autres informations :**

➤ Le service de Médecine Professionnelle et Préventive du Centre Interdépartemental de Gestion est un service créé depuis 7 ans, s'adressant spécifiquement aux collectivités publiques territoriales (mairies essentiellement, OPHLM, Etablissements publics locaux...).

➤ Actuellement un peu plus de 22 000 agents y sont suivis dans une cinquantaine de collectivités par une équipe de 15 médecins, une équipe de 6 ingénieurs conseillers en hygiène et sécurité, ainsi qu'une équipe de 4 assistantes sociales.

➤ Un des intérêts formateur de ce stage est la grande diversité des situations de travail rencontrées en particulier pour les agents des filières techniques, médico-sociales, sécurité, culturel, animation sportive, représentant environ 75 % de la population suivie. Ces différents métiers comportant des exigences et des nuisances particulières, justifiant une surveillance médicale et des actions préventives spécifiques.

➤ Ce stage s'adresse particulièrement à un(e) interne en dernière année de DES.

➤ Il comprend le suivi médical d'environ 1 000 agents dans 2 ou 3 collectivités, sous la responsabilité du maître de stage, coordonnateur médical de l'équipe.

➤ Prévoir des déplacements dans 2 à 3 communes de la Seine Saint-Denis, du Val-de-Marne ou des Hauts-de-Seine (nécessité d'un véhicule personnel).

➤ Le service est intégralement informatisé.

➤ L'interne effectuera également des activités de 1/3 temps (visite de postes ...) sur les lieux de travail, il participera si possible au CHS.

➤ Une participation régulière aux deux réunions mensuelles du service est obligatoire.

➤ L'interne bénéficiera d'une formation à la réglementation spécifique en matière d'hygiène et de sécurité, de médecine préventive dans la Fonction Publique Territoriale, ainsi que son articulation avec le Code du travail. En effet, les règles applicables à la Fonction Publique Territoriale sont celles définies au titre III, livre II du Code du travail et par les décrets pris pour son application.

➤ Il pourra accéder et participer à la constitution du fonds documentaire du service.

➤ Il pourra collaborer avec les conseillers en hygiène et sécurité ainsi qu'avec les assistantes sociales du service.

**NOM du SERVICE** : Service de Médecine Professionnelle  
CIG (Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne  
d'Ile de France)  
**Adresse, téléphone :** 15 rue Boileau – BP 855  
78008 VERSAILLES CEDEX  
☎ : 01 39 49 63 45 ☎ 01 39 49 63 55

**Responsable :** Dr Mathieu BERIOT // Directeur Médical : Dr Bernard PECHNIK

**Type d'activité :** Médecine Professionnelle Fonction Publique Territoriale

**Nombre d'internes :** **Encadrement :** le responsable, le directeur médical,  
les médecins référents et les médecins seniors

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**



Sont également rattachés au service :

- des ingénieurs hygiène et sécurité et deux techniciens hygiène et sécurité
- des psychologues

## **2 - STAGES NON CONVENTIONNES**

### **a – SEMESTRES ACCEPTES COMME PRE-REQUIS**

**NOM du SERVICE** : Département Santé-Travail  
AFSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement  
et du Travail)  
**Adresse, téléphone** : 253 avenue du Général Leclerc  
94 701 MAISONS-ALFORT CEDEX

 : 01 56 29 18 90  :

**Responsable** : Professeur G. LASFARGUES

**Type d'activité** : Département Santé - Travail

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Professeur G. LASFARGUES

#### **Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	non	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	/	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

#### **Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

#### **Autres informations :**

➤ Participation aux actions du Département Santé – Travail de l'AFSSET :

- veille scientifique et évaluation de risques en rapport avec des expositions professionnelles ;
- analyse et synthèse d'études épidémiologiques sur des risques professionnels spécifiés, notamment toxicologiques ;
- travail sur des bases de données d'expositions professionnelles ;
- travail sur des bases de données cliniques : pathologies en rapport avec des expositions à des toxiques en milieu de travail (ex : formaldéhyde, fibres minérales)

**NOM du SERVICE** : Service Prévention des Risques Professionnels  
CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France)  
Unité "Hygiène Industrielle et Pathologie Professionnelle"  
**Adresse, téléphone** : 17/19 avenue de Flandre – 75 954 PARIS CEDEX 19  
**Adresse du lieu de stage** : 17/19 place de l'Argonne – 75 019 PARIS ☎ : 01 40 05 38 30

**Responsable** : Monsieur C. MICHEL, Ingénieur Conseil Régional Adjoint

**Type d'activité** : Prévention des maladies professionnelles des salariés du Régime Général

**Nombre d'internes** : (voir DRASS) **Encadrement** : Monsieur C. MICHEL (☎ : 01 40 05 38 14)

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	non	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :		Participation aux CHSCT :	
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

➤ Le lieu de stage est accessible par les transports en commun (métro Corentin Cariou ; bus Porte de la Villette). Le stage ne nécessite pas un véhicule personnel, il peut être néanmoins utile pour des visites en entreprise en banlieue.

➤ Le stage est ouvert aux internes ayant validé 2 semestres ou plus.

**1 – Présentation du service** (une plaquette de présentation de l'Unité HIPP pourra être délivrée aux internes intéressés) :

- organisation du service ;
- sorties en entreprises (déplacements dans les départements d'Ile de France), visites d'entreprises avec les Contrôleurs de Sécurité, interventions du Laboratoire de Toxicologie ou Centre de Mesures Physiques ;
- relations avec des organismes ou d'autres services de la CRAMIF) (DRTE, DRASS, Service Médical Régional, autres services de la CRAMIF...)

**2 – Participation aux activités des conseillers médicaux** : accompagner les Conseillers médicaux dans leurs activités :

- auprès des différents milieux médicaux (Consultations de Pathologie Professionnelle, médecins du travail...)
- auprès des antennes départementales du Service Prévention

**3 – Réalisation d'un projet** : L'interne participe à la réalisation d'un projet, qui donnera lieu à la rédaction d'un mémoire ou de divers travaux choisis parmi les préoccupations du Service (voir liste d'exemples ci-dessous) :

- Guide d'évaluation **du risque biologique** dans les laboratoires de biologie médicale
- Etude des risques dans les laboratoires d'anatomopathologie et mesures de prévention
- Fibres de substitution de **l'amiante**
- Etude des **conditions de travail** sur un chantier de retrait d'amiante
- Enquête sur la prévention du **risque TMS** sur les chantiers du BTP
- Chantiers d'application de **résines d'étanchéité**
- Prévention des dermatoses au **ciment** : les ciments pauvres en chrome
- Evaluation du **risque plomb** dans les chantiers d'ouvrages d'art (Tour Eiffel)
- Questionnaire pour l'évaluation de **la pénibilité du travail** dans les centres de tri de matières recyclables
- **Enquête de pénibilité** lors du travail de renforcement des réservoirs d'ailes du Concorde
- Violence et travail
- Risques liés aux **ondes électro-magnétiques** des antennes FM (Tour Eiffel)
- Evaluation du **risque CMR** dans une entreprise de biotechnologie
- Evaluation du risque cancer dans une entreprise de fabrication **de caoutchouc**

**4 – Participation à des stages de formation organisés par la CRAMIF**

**NOM du SERVICE :** Département Etudes et Assistance Médicales

**Adresse, téléphone :** INRS – EAM  
30 rue Olivier Noyer  
75 680 PARIS CEDEX 14  
☎ : 01 40 44 30 00

**Responsable :** Docteur A. LEPRINCE

**Type d'activité :** Assistance aux médecins du travail – Recherches documentaire - Enquêtes – Etudes, dans les domaines de la toxicologie, des risques biologiques, des risques physiques (rayonnements, vibrations, bruit...) et organisationnels.

**Nombre d'internes :** (voir DRASS)

**Encadrement :** Docteurs A. LEPRINCE,  
M. FALCY,  
C. LE BACLE

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	non	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

- Le stage est accessible par les transports en commun, un véhicule personnel n'est pas nécessaire.
- Le stage est accessible aux internes sans pré-requis. La validation de 2 semestres ou plus est cependant préférable.
- Participation aux activités d'assistance ; recherche documentaire, synthèse bibliographique, réponse écrite à un problème posé...
- Possibilité d'entreprendre un travail personnel pour la rédaction d'une thèse ou d'un mémoire.
- Le stage permet de se former à l'utilisation des principales bases de données documentaires.
- Le stage donne accès à des formations organisées par l'INRS à destination des médecins du travail.

**NOM du SERVICE** : Inspection Médicale du Travail et de la Main d'Œuvre  
DRTE

**Adresse, téléphone** : 66 rue de Mouzaïa  
75 019 PARIS  
☎ : 01 44 84 25 17

**Responsable** : Monsieur M. BIEHLER

**Type d'activité** : Participation à l'activité de l'inspection médicale

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur M.C. SOULA

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	non	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	non
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

➤ Le lieu de stage est accessible par les transports en commun (métro, bus). Le stage ne nécessite pas un véhicule personnel.

➤ Le stage est ouvert aux internes ayant validé 2 semestres ou plus.

➤ L'interne seconde les Médecins-Inspecteurs du Travail dans certaines tâches administratives et juridiques :

- participation aux réunions de service concernant l'évolution du décret et de la jurisprudence et des conséquences pratiques à en déduire,
- participation à l'analyse et aux enquêtes concernant les déclarations de maladies professionnelles,
- participation à l'analyse des documents relatifs à l'activité et aux contrôles des services médicaux du travail,
- gestion de la documentation,
- réalisation de travaux et enquêtes,
- accompagne les médecins-inspecteurs lors d'enquêtes en entreprises.



## **b - AUTRES SERVICES NON CONVENTIONNES**

**NOM du SERVICE** : Service Central d'Appui en Santé au Travail (SCAST)  
E.D.F. S.A. – GAZ DE FRANCE S.A.

Délégation Santé Sécurité (D2S)

**Adresse, téléphone** : 22 – 28 rue Joubert  
75009 PARIS

☎ : 01 55 31 47 47

**Responsable** : Docteur J.F. CHOLAT

**Type d'activité** : Service autonome de Santé au Travail

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur M. DESLAURIERS  
Responsable du Pôle Toxicologie Industrielle

☎ : 01 55 31 47 51

### **Rôle de l'interne :**

Consultations médicales : non

Gardes hospitalières : non

Participation aux réunions de service : oui

Interventions en entreprise : oui

Présentations orales : oui

Participation aux CHSCT : non

Travail de recherche : oui

Accès à la formation SST : oui

### **Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique : oui

Salle de travail : oui

Centre de documentation : oui

Participation à des réunions scientifiques : oui

### **Contribution de l'interne :**

➤ Contribution à l'activité de Toxicologie Industrielle et au développement de la maîtrise du risque chimique dans les Entreprises EDF et Gaz de France

- L'interne, au sein du pôle Toxicologie, intervient dans les différentes activités d'appui en Santé au Travail vis-à-vis du risque chimique, notamment en ce qui concerne les cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) mais également les autres agents chimiques dangereux. A ce titre, l'amiante et les fibres minérales artificielles d'une part et les solvants d'autre part font l'objet d'une attention toute particulière.
- L'interne participe à la validation des produits chimiques de la liste nationale de référence comprenant l'ensemble des produits utilisés dans les Entreprises. Cette validation est réalisée au vu de leur composition complète, des informations de la fiche de données de sécurité et de l'étiquette : elle vise à éviter l'introduction des agents chimiques dangereux notamment les CMR par une action en amont des achats. L'interne procède également aux demandes de substitution des agents chimiques dangereux auprès des fabricants et fournisseurs.
- Il contribue à la mise à jour de la liste nationale de référence des produits "cœur de métier".
- Il dispense l'information traitant de la réglementation et des données spécifiques les plus récentes aux médecins du travail et aux services de prévention.

**Niveau du stage** : Semestre plus adapté en deuxième partie de formation.

**Lieu du stage** : Paris (RER station Auber ou métro station Saint-Lazare). Quelques déplacements sont à envisager sur site, notamment en Centrale Nucléaire en appui à la gestion locale du risque chimique avec les Médecins du Travail de terrain.

**NOM du SERVICE** : INSERM Unité 687  
HNSM (Hôpital National de Saint-Maurice)  
**Adresse, téléphone :** 14, rue du Val d'Osne  
94 415 SAINT MAURICE CEDEX  
☎ : 01 45 18 38 50

**Responsable :** Madame F. LERT

**Type d'activité :** Epidémiologie des risques professionnels

**Nombre d'internes :** (voir DRASS)

**Encadrement :** Chercheurs INSERM

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	non	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

➤ Le lieu du stage est accessible par les transports en commun (métro Charenton Ecoles ; bus 24, 325, 111) et ne nécessite pas de véhicule personnel.

➤ Le stage est ouvert aux internes ayant validé 2 semestres ou plus.

➤ L'interne est associé à la réalisation ou à l'analyse d'enquêtes épidémiologiques concernant des risques professionnels divers (cancers, TMS, facteurs psycho-sociaux notamment).

**NOM du SERVICE** : INSERM EQUIPE 03.37 - Faculté de Médecine

**Adresse, téléphone :** 8 rue du Général Sarrail

94 010 CRETEIL

☎ : 01 49 81 36 56

📠 : 01 49 81 35 33

**Responsables :** Professeur J.C. PAIRON / Professeur C. ABBOU

**Type d'activité :** Service extrahospitalier

**Nombre d'internes :** (voir DRASS)

**Encadrement :** Professeur J.C. PAIRON

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales : oui

Participation aux réunions de service : oui

Présentations orales : oui

Travail de recherche : oui

Gardes hospitalières : non

Interventions en entreprises : non

Participation aux CHSCT : non

Accès à la formation SST : non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique : oui

Centre de documentation : oui

Salle de travail : oui

Participation à des réunions scientifiques : oui

**Autres informations :**

➤ Collaboration avec la Consultation de Pathologie Professionnelle du CHI Créteil avec participation aux activités de cette consultation.

➤ Participation aux activités du service de Médecine de Prévention de l'Université Paris 12 (Créteil)

➤ Participation aux recherches cliniques et épidémiologiques développées dans le domaine des pathologies professionnelles.

**NOM du SERVICE** : Département Santé Travail  
InVS (Institut de Veille Sanitaire)  
**Adresse, téléphone** : Service Epidémiologie – Risques Professionnels  
12 rue du Val d’Osne  
94415 SAINT MAURICE CEDEX  
☎ : 01 41 79 67 64

**Responsable** : Docteur E. IMBERNON

**Type d’activité** : Surveillance épidémiologique des risques professionnels dans la population française.

**Nombre d’internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Epidémiologiste

**Rôle de l’interne** :

Consultations médicales :	non	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	éventuelles	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	

**Moyens à la disposition de l’interne** :

Informatique :	oui	Salle de travail :	
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations** :

- Le Département Santé Travail est chargé de la surveillance épidémiologique des risques professionnels au sein de l’Institut de Veille Sanitaire. Ses objectifs généraux sont de :
  - développer la surveillance épidémiologique des risques professionnels,
  - développer et diffuser des outils pour faciliter la surveillance épidémiologique,
  - coordonner et améliorer la collecte de données de routine concernant les risques professionnels,
  - diffuser et valoriser l’information sur les risques professionnels,
  - développer la formation des acteurs de la santé au travail aux méthodes épidémiologiques,
  - coordonner des actions diverses visant à mieux structurer le milieu des acteurs de la surveillance épidémiologique des risques professionnels en France,
  - apporter un soutien méthodologique à la réalisation d’études épidémiologiques dans des entreprises ou des secteurs professionnels,
  - établir des relations étroites avec la recherche et l’intervention

➤ Les activités développées jusqu’à présent en terme d’outils d’aide à la surveillance des risques professionnels sont essentiellement la mise en place de cohortes professionnelles, le développement de matrices emplois-expositions, et de bases de données sur les expositions professionnelles.

Concernant les programmes finalisés, les premières actions portent sur :

- **l’amiante** (Programme National de Surveillance du Mésothéliome, étude sur le suivi post-professionnel amiante dans les centres d’examen de santé, enquête épidémiologique sur les effets de l’amiante à Jussieu),
- **les troubles Musculo-squelettiques** (mise en place d’un réseau expérimental de surveillance dans les Pays de la Loire),
- **les maladies professionnelles** (notamment les cancers)
- l’établissement de fractions attribuables à des origines professionnelles pour des pathologies diverses.



Enfin le Département est sollicité pour répondre à des questions relatives à la santé au travail, qu'elles soient « locales », dans le cadre d'entreprises où un problème est posé par les partenaires sociaux, des « personnalités civiles » ou des associations de victimes, ou par voie de saisine des pouvoirs publics.

Chaque fois que la demande semble justifiée du point de vue médical et qu'elle correspond bien à une réponse de nature épidémiologique, le Département apporte son soutien méthodologique aux acteurs de terrain.

**Le Département Santé Travail se consacre spécifiquement à la surveillance épidémiologique des risques professionnels.** Il ne peut développer cette activité que dans le cadre de coopérations avec les différents acteurs du champ de la santé au travail, les organismes de recherche et les chercheurs spécialisés dans ce domaine.

L'interne pourra s'initier à l'analyse des données épidémiologiques sur différents thèmes relatifs à la santé au travail, à la préparation d'un protocole et à la mise en œuvre d'une enquête ainsi qu'à la réalisation d'outils d'évaluation des facteurs de risque.

**NOM du SERVICE** : Laboratoire d'épidémiologie  
IRSN  
Service de Radiobiologie et d'Epidémiologie  
Département de la Radioprotection de l'Homme  
**Adresse, téléphone** : B.P. 17  
92 262 FONTENAY AUX ROSES CEDEX

 : 01 58 35 74 10       :

**Responsable** : Madame M. TIRMARCHE ; chef du laboratoire d'Epidémiologie

**Type d'activité** : Service extra hospitalier

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : 6

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	non	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

Le Laboratoire d'Epidémiologie (LEPID) de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) a pour missions de quantifier et d'évaluer les risques sanitaires aux faibles doses de rayonnements ionisants et de promouvoir la surveillance épidémiologique des travailleurs et des populations sur le plan radiologique.

Les travaux actuels du LEPID portent sur :

- l'épidémiologie des risques professionnels : études de cohorte des mineurs d'uranium et des travailleurs du nucléaire, étude de faisabilité d'un registre d'incidence en milieu professionnel
- l'épidémiologie des expositions environnementales : étude cas-témoins sur le risque de cancer du poumon lié à l'exposition au radon dans les habitations
- l'épidémiologie des risques associés aux expositions environnementales à la radioactivité, notamment aux expositions consécutives à l'accident de Tchernobyl.

Thèmes proposés :

Le thème de stage sera intégré aux travaux en cours sein du laboratoire. La participation de l'interne pourra en particulier concerner les différents aspects ci-dessous :

- recherche bibliographique et synthèse des connaissances,
- participation aux réunions d'avancement,
- rédaction de rapports et diffusion de résultats ...

Ce travail se fera en collaboration avec les chercheurs du laboratoire d'épidémiologie et les différents partenaires éventuellement concernés (par exemple, services de radioprotection, services de médecine du travail du groupe, autres équipes de recherche ...)

**NOM du SERVICE** : L.E.P.I. (Laboratoire d'Etudes des Particules Inhalées)

**Adresse, téléphone** : 11 rue Georges Eastman  
75 013 PARIS

☎ : 01 44 97 88 42 ou 01 44 97 88 43      🖨 : 01 44 97 88 45

**Responsables** : Madame M.A. BILLON – GALLAND ; Professeur J.C. PAIRON

**Type d'activité** : Service extra-hospitalier

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** :

**Rôle de l'interne** :

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne** :

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations** :

- Le lieu de stage est accessible par les transports en commun et ne nécessite pas de véhicule personnel.
- Le stage est ouvert préférentiellement aux internes ayant validé 2 semestres ou plus.
- Rôle de l'interne :
  - A l'interface entre les cliniciens demandeurs d'analyses minéralogiques d'échantillons biologiques et le personnel technique du laboratoire ;
  - Interprétation des résultats des analyses biologiques ;
  - Possibilité d'accompagner le personnel du LEPI lors des campagnes métrologiques ;
  - Participation aux protocoles de recherche clinique concernant les particules minérales ;
  - Partenariat avec l'Unité de Pathologie Professionnelle du CHI Créteil

**NOM du SERVICE** : M.S.A. - Echelon National de Médecine du Travail en Agriculture  
CCMSA – Les Mercuriales  
**Adresse, téléphone** : 40 rue Jean Jaurès  
93 547 BAGNOLET CEDEX  
☎ : 01 41 63 77 42      📠 : 01 41 63 83 83  
e-mail : rabot.lucette@ccmsa.msa.fr

**Responsable** : Docteur J. P. GRILLET

**Type d'activité** : Service extra-hospitalier – Etudes bibliographiques, enquêtes

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur J. P. GRILLET

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	non	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprise :	épisodiques
Présentations orales :	épisodique	Participation aux CHSCT :	épisodique
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

- Le stage est ouvert aux internes ayant validé 2 semestres ou plus.
- Le lieu du stage est accessible par les transports en commun (métro, bus) et ne nécessite pas de véhicule personnel. L'interne participe aux activités du service et peut être amené à faire quelques déplacements en Province.
- Participation aux études menées au niveau national pour la prévention des risques professionnels des salariés agricoles, en particulier dans le domaine des zoonoses et de l'utilisation des produits phytosanitaires : recherches bibliographiques ; mise au point de protocoles d'enquêtes ; études sur le terrain.



**NOM du SERVICE :** Service de Médecine de Prévention de l'Université

PIERRE ET MARIE CURIE

**Adresse, téléphone :** 4 place Jussieu - Tour 54 - Rez-de-Chaussée

75 252 PARIS CEDEX 05

☎ : 01 44 27 60 10

**Responsable :** Docteur B. BIE

**Type d'activité :** Service extra hospitalier

**Nombre d'internes :** (voir DRASS)

**Encadrement :** 8

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales : oui

Gardes hospitalières : non

Participation aux réunions de service : oui

Interventions en entreprises : oui

Présentations orales : oui

Participation aux CHSCT : oui

Travail de recherche : oui

Accès à la formation SST :

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique : oui

Salle de travail : oui

Centre de documentation : oui

Participation à des réunions scientifiques : oui

**Autres informations :**

- Participation aux activités de consultations et de visites de laboratoires et services.
- Etudes ergonomiques.
- Participation à la surveillance des personnels exposés aux faibles taux d'amiante et à l'étude épidémiologique.
- Participation à la réflexion en psychopathologie du travail.
- Publications.

**NOM du SERVICE** : Service Médical de la Ville de PARIS

**Adresse, téléphone** : 44 rue Charles Moureu  
75 013 PARIS

☎ : 01 44 97 86 75

📠 : 01 44 97 86 55

**Responsable** : Docteur A. TIBERGUMENT

**Type d'activité** : Service de Médecine Professionnelle et Préventive (fonction publique, collectivité territoriale)

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** :

**Rôle de l'interne** :

Consultations médicales : oui (2 à 5 par semaine)

Gardes hospitalières : non

Participation aux réunions de service : oui

Interventions en entreprises : oui (1 à 2 par mois minimum)

Présentations orales : oui (1 à 2 par semestre)

Participation aux CHSCT : variable, selon les dates retenues

Travail de recherche : oui

Accès à la formation SST : non

**Moyens à la disposition de l'interne** :

Informatique : oui

Salle de travail : oui (commune à tous)

Centre de documentation : oui

Participation à des réunions scientifiques : oui

**Autres informations** :

- 40 000 agents surveillés (suivi des agents de la ville de Paris)
- Le lieu de stage est accessible par les transports en commun, (métro place d'Italie ; bus n° 83), un véhicule personnel n'est pas nécessaire. Les consultations n'ont lieu qu'en centre fixe.
- Le stage est ouvert aux internes ayant validé 2 semestres ou plus.

**NOM du SERVICE** : Service Médical  
S.N.C.F.

**Adresse, téléphone** : 44 rue de Rome  
75 008 PARIS  
☎ : 01 53 42 07 94

**Responsable** : Monsieur J.P. CAPEL (Chef du Département des Services Médicaux)

**Type d'activité** : Service de Santé au Travail autonome

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)    **Encadrement** : 1 médecin responsable de secteur géographique / interne

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprise :	oui
Présentations orales :	non	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

➤ Initiation à la vie d'un établissement public industriel et commercial. Le Service médical se répartit en 23 régions, groupées en trois secteurs : Sud-Est, Atlantique, Nord-Est. L'interne est encadré par un médecin chargé d'un des trois secteurs géographiques du territoire national.

➤ Son activité est répartie entre un cabinet médical régional parisien (5 demi-journées hebdomadaires), libérant les mardi et jeudi après-midi pour les enseignements du DES.

➤ Au cabinet médical régional, l'interne (selon son ancienneté) assiste ou participe aux consultations médicales. Il est impliqué dans les activités de tiers temps effectuées par le médecin de région. L'activité de la cellule de toxicologie consiste à évaluer les risques liés aux produits chimiques utilisés à la SNCF, et à répondre aux demandes d'informations émanant des médecins du travail de la SNCF.

➤ Semestre plus adapté à un interne en deuxième partie de formation.

**NOM du SERVICE** : Université Paris Sud  
**Adresse, téléphone** : Bâtiment 452 – UFR d’Orsay  
91 405 ORSAY CEDEX  
☎: 01 69 15 70 60

**Responsable** : Docteur A. BRUN

**Type d’activité** : Service extrahospitalier

**Nombre d’internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : 2 autres médecins à temps partiel

**Rôle de l’interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	1/3 temps
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	oui

**Moyens à la disposition de l’interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

- Utilisation de visiotests, audiométries
- Mise à disposition de sonomètres, luxmètres, luminancemètres, prélèvements Dräger
- Collaboration permanente avec les ingénieurs du service d’hygiène et de sécurité du travail de la faculté.
- Participation au 1/3 temps de médecine du travail
- Etudes sur les risques chimiques, la radioprotection, risques biologiques, les lasers et tous types de métiers, présents sur le campus : jardiniers, peintres, cuisiniers.

## STAGES RESERVES AUX MEDECINS DU SERVICE DE SANTE DES ARMEES

**NOM du SERVICE** : Centre Principal d'Expertise Médicale du Personnel Navigant de  
l'Aéronautique

**Adresse, téléphone** : Hôpital Percy  
101 Avenue Henri Barbusse  
92141 CLAMART  
☎ : 01 41 46 70 03

**Responsable** : Médecin Général A. BORDIER

**Type d'activité** : Expertises Professionnelles

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)      **Encadrement** : Professeurs agrégés du Service de Santé,  
Médecine Aéronautique, Hygiène, Epidémiologie,  
Ophtalmologie, ORL, Psychiâtrie

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	non
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

➤ Le centre principal d'expertise médicale du personnel navigant est responsable de la détermination de l'aptitude professionnelle initiale et périodique de ces personnels.

Il est amené à intervenir dans de nombreux problèmes médicaux susceptibles de retentir sur l'adaptation professionnelle ou liés à celle-ci.

**NOM du SERVICE** : Hôpital d'Instruction des Armées PERCY

**Adresse, téléphone** : 101 Avenue Henri Barbusse  
92141 CLAMART CEDEX

☎ : 01 41 46 61 01 📠 : 01 41 46 61 03

**Responsable** : Docteur F. TRILLAUD

**Type d'activité** : Service hospitalier

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** :

**Rôle de l'interne** :

Consultations médicales : oui

Participation aux réunions de service :

Présentations orales :

Travail de recherche :

Gardes hospitalières :

Interventions en entreprises : oui

Participation aux CHSCT : oui

Accès à la formation SST :

**Moyens à la disposition de l'interne** :

Informatique : oui

Centre de documentation :

Salle de travail :

Participation à des réunions scientifiques :

**Autres informations** :

➤ Le secteur considéré comporte trois établissements hospitaliers comportant environ 4 000 personnes :  
- l'Hôpital d'instruction des Armées Percy, le centre d'expertise des personnels navigants, le centre de traitement des brûlés, le service de protection radiologique des armées et le centre de transfusion sanguine des Armées : 101, avenue Henri Barbusse, 92 141 CLAMART  
- l'Hôpital d'instruction des Armées du Val de Grâce : 74, bd de Port-Royal, 75 014 PARIS  
- l'Hôpital d'instruction des Armées Bégin : 69, avenue de Paris, 94 160 SAINT-MANDE.

➤ Les personnels sont diversifiés : personnels de soins, techniciens d'un centre de recherche, ouvriers d'état (caristes, manutentionnaires, personnels des ateliers, jardiniers, conducteurs, secrétaires...)

➤ Etudes en cours : radioprotection des chirurgiens et cardiologues interventionnels, matériels de sécurité pour les soignants, mesures des ambiances de travail (CO, anesthésistes, bruit, ozone...), allergies aux gants.


➤ Des CHSCT sont actuellement constitués, ainsi que leur équivalent pour les personnels militaires (CCHPA).


➤ Tâches confiées à l'interne : visites systématiques, visites des locaux de travail avec l'équipe de prévention, tous travaux en fonction des desiderata de l'intéressé.

➤ Actuellement, 2 médecins de prévention en place

**NOM du SERVICE** : Service de rééducation et réadaptation fonctionnelle  
Hôpital d'Instruction des Armées PERCY

**Adresse, téléphone** : 101 avenue Henri Barbusse – B.P. 406  
92 141 CLAMART

 : 01 41 46 60 00

 : 01 41 46 64 53

**Responsables** : Professeur HUGÉUX, Médecin chef des Services  
Docteur R. LAFAYE DE MICHEAUX

**Type d'activité** : Service hospitalier

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : 3 médecins adjoints spécialistes des  
hôpitaux

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	oui
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	non
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui	Accès à la formation SST :	non

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations :**

- 1) Infrastructure, équipement et matériels :
  - un secteur d'hospitalisation complète de 40 lits.
  - un secteur technique, lieu des traitements spécifiques (où sont également pris en charge des patients suivis à titre externe) : équipement et matériels de massokinésithérapie, physiothérapie, balnéothérapie, réentraînement à l'effort, ergothérapie, atelier de fabrication d'orthèses...).
- 2) Personnel soignant :
  - infirmières et aides soignantes.
  - masseurs kinésithérapeutes.
  - ergothérapeutes.
  - orthophonistes.
  - psychomotriciens...
- 3) Patients et pathologies :
  - patients adultes de tout âge, des deux sexes, de tous milieux socio-professionnels, civils et militaires.
  - recrutements essentiellement orientés vers les pathologies de l'appareil locomoteur (post-traumatiques, orthopédiques, rhumatologiques, neurologiques, grands brûlés...)
- 4) Propositions de tâches pouvant être confiées à l'interne (liste non exhaustive) :
  - évaluation fonctionnelle et situationnelle des patients dans une perspective de réinsertion professionnelle
  - aspects médico-administratifs de la prise en charge des patients porteurs de handicaps avec IPP impliquant une réorientation professionnelle
  - aspects psychopathologiques dans le même contexte
  - participation aux diverses activités du service (consultations, prise en charge de patients hospitalisés...)
  - participation aux programmes de prise en charge préventive des patients lombalgiques
  - avenir des grands brûlés par accident du travail
  - étude situationnelle de l'exposition des personnels soignants à certaines contraintes physiques (type manutention des patients à mobilité réduite)
  - rédaction d'articles ou de mémoires.

**NOM du SERVICE** : Service de Pneumologie  
Hôpital d'Instruction des Armées PERCY  
**Adresse, téléphone** : 101 ave Henri Barbusse  
92141 CLAMART CEDEX  
☎ : 01 41 46 62 62

**Responsable** : Médecin Chef des services F. VAYLET

**Type d'activité** : Pneumologie

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** :

**Rôle de l'interne** :

Consultations médicales : oui  
Participation aux réunions de service : oui  
Présentations orales : oui (Bibliothèque)  
Travail de recherche :

Gardes hospitalières : 4/mois  
Interventions en entreprises :  
Participation aux CHSCT : oui  
Accès à la formation SST :

**Moyens à la disposition de l'interne** :

Informatique : oui  
Centre de documentation :

Salle de travail : oui  
Participation à des réunions scientifiques : oui

**Autres informations** :



**NOM du SERVICE** : Laboratoire d'explorations fonctionnelles  
Hôpital d'Instruction des Armées PERCY  
**Adresse, téléphone** : 101 avenue Henri Barbusse – B.P. 406  
92 141 CLAMART  
☎ : 01 41 46 60 00

**Responsable** : Le Médecin en Chef C. MAROTEL

**Type d'activité** : Service hospitalier

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Docteur Ch. CORBE

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales : oui  
Participation aux réunions de service : oui  
Présentations orales :  
Travail de recherche :

Gardes hospitalières : oui  
Interventions en entreprises :  
Participation aux CHSCT :  
Accès à la formation SST :

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique : oui  
Centre de documentation : oui

Salle de travail : oui  
Participation à des réunions scientifiques : oui

**Autres informations :**

➤ Participation aux activités du laboratoire d'explorations fonctionnelles respiratoires (les examens demandés au titre de la médecine du travail représentent environ 12 % de l'activité globale).

➤ Possibilité de participation aux consultations (pneumologie, allergologie).

➤ Recherches bibliographiques.

**NOM du SERVICE** : I.M.A.S.S.A. (Institut de Médecine Aérospatiale du Service de Santé des Armées)

**Adresse, téléphone** : B.P. 73  
91 223 BRETIGNY SUR ORGE.

☎ : 01 69 88 33 66      📠 : 01 69 88 33 02

**Responsable** : Professeur P. AMALBERTI

**Type d'activité** : Département Sciences Cognitives et Ergonomie.

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** :

**Rôle de l'interne** :

Consultations médicales :	non / possible à l'hôpital	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	oui	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	oui ++	Accès à la formation SST :	

**Moyens à la disposition de l'interne** :

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	oui	Participation à des réunions scientifiques :	oui

**Autres informations** :

Service d'Ergonomie - Interface Homme-Machine

- Psychophysiology sensorielle.
- Adaptation des interfaces Homme-Machine aux différentes conditions de travail.
- Développement de logiciels de tests et validation de la vision.
- Evaluation d'ambiances sonores et lumineuses.
- Analyse de tâches et d'activités.
- Pénibilité au poste de travail / travail en condition stressante

**NOM du SERVICE** : CMP (Centre de Médecine de Prévention)

**Adresse, téléphone** : 8 bd Victor  
75 015 PARIS

☎ : 01 57 24 82 93

**Responsable** : Docteur E. de FEUARDENT

**Type d'activité** : Médecine de prévention

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** :

**Rôle de l'interne** :

Consultations médicales : oui

Participation aux réunions de service : oui

Présentations orales : oui

Travail de recherche :

Gardes hospitalières : non

Interventions en entreprises : oui

Participation aux CHSCT : oui

Accès à la formation SST : oui

**Moyens à la disposition de l'interne** :

Informatique : oui + Internet

Centre de documentation : bibliothèque

Salle de travail : oui

Participation à des réunions scientifiques :

**Autres informations** :

➤ Le Centre de Médecine de Prévention assure le suivi médical des personnels civils de la DGA de Paris (2 500 personnes).

➤ Le stage est basé 8 bd Victor à Paris dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement (métro Balard).

➤ Le stagiaire participera aux activités du service médical (temps clinique et actions en milieu de travail) et pourra être associé aux projets, travaux et réunions du service.

**NOM du SERVICE** : S.P.R.A. (Service de Protection Radiologique des Armées)

**Adresse, téléphone** : 1bis rue du lieutenant Raoul Batany  
92 141 CLAMART

☎ : 01 41 46 71 02

**Responsable** : Médecin général J.-Y. TREGUIER

**Type d'activité** : Le SPRA exerce pour le ministère de la Défense des missions de contrôle du suivi médico-radiobiologique du personnel professionnellement exposé aux rayonnements ionisants (médecine du travail) ainsi que le contrôle technique de sécurité radiologique des installations (contrôle des postes de travail).

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)

**Encadrement** : Chef de la division médicale  
Chefs des bureaux intervention  
et radioprotection médicale

**Rôle de l'interne :**

Consultations médicales : non  
Participation aux réunions de service : oui  
Présentations orales : oui  
Travail de recherche : oui

Gardes hospitalières : non  
Interventions en entreprises : oui  
Participation aux CHSCT : oui  
Accès à la formation SST :

**Moyens à la disposition de l'interne :**

Informatique : oui  
Centre de documentation : oui

Salle de travail : oui  
Participation à des réunions scientifiques : oui

**Autres informations :**

➤ Participation aux activités du service, couvrant les aspects relatifs à la radioprotection de la médecine du travail du point de vue d'un service central d'expertise et de contrôle, dans les domaines suivants :

- suivi et évolution de la réglementation,
- contrôles réglementaires des installations,
- contrôle du suivi médical des personnes,
- gestion de la dosimétrie réglementaire,
- mesure de l'irradiation interne,
- intervention sur accident,
- formation en radioprotection.

➤ Participation à la vie du service en fonction des événements : exercices, visites, présentations, interventions et expertises.

**NOM du SERVICE** : Centre de Médecine de Prévention  
DGA (Direction Générale de l'Armement)  
**Adresse, téléphone** : 16bis avenue Prieur de la Côte d'Or  
94114 ARCUEIL CEDEX  
☎ : 01 42 31 92 52 ☎ : 01 42 31 88 98

**Responsable** : Docteur M. VERMEERSCH-MENTRE

**Type d'activité** : Médecine de Prévention

**Nombre d'internes** : (voir DRASS)      **Encadrement** :

**Rôle de l'interne** :

Consultations médicales :	oui	Gardes hospitalières :	non
Participation aux réunions de service :	oui	Interventions en entreprises :	oui
Présentations orales :	/	Participation aux CHSCT :	oui
Travail de recherche :	/	Accès à la formation SST :	possible

**Moyens à la disposition de l'interne** :

Informatique :	oui	Salle de travail :	oui
Centre de documentation :	bibliothèque	Participation à des réunions scientifiques :	/

**Autres informations** :

Le site d'Arcueil a la particularité de regrouper plusieurs organismes techniquement très diversifiés et intéressants en terme de formation pour un interne (lasers de recherche, expertise métallurgique, études de corrosion, logistique et transport, soutien informatique, reprographie).

L'interne pourrait être associé aux études en cours (évaluation au sein des différentes entités des risques toxicologiques) et collaborer à la mise à jour de la fiche d'entreprise.

Il peut participer aux activités suivantes :

- le suivi clinique des personnels avec la réalisation de visites systématiques ou non, et la rédaction des fiches d'aptitude
- des activités de tiers-temps réalisées dans un cadre pluridisciplinaire, en collaboration avec les services Hygiène et Sécurité des diverses entités soutenues
- l'approche des spécificités inhérentes au ministère de la défense (réglementation, formalités administratives selon les statuts des personnels : fonctionnaires, contractuels, ouvriers d'état, militaires)

## **LIVRET INDIVIDUEL DE L'INTERNE**

### **1) Réalisation pratique des principales explorations fonctionnelles utilisées en médecine du travail.**

Au cours de son cursus, l'interne doit acquérir la maîtrise des explorations fonctionnelles couramment pratiquée en médecine du travail dans le domaine de l'évaluation de l'aptitude du travail et du dépistage précoce des maladies professionnelles : explorations des différentes fonctions sensorielles, EFR...

Il doit avoir réalisé et interprété les différentes explorations sous le contrôle d'un maître de stage au cours des semestres pratiques effectués dans les services médicaux du travail ou en service hospitalier.

Le maître de stage atteste, dans le livret individuel de l'interne, l'acquisition de ces techniques par le spécialiste en formation.

### **2) Secourisme**

Au cours de son internat, l'interne doit avoir au minimum suivi la formation de sauveteur secouriste du travail et joindre à son livret l'attestation délivrée.

Il lui est recommandé de se former également au monitorat de sauveteur secouriste du travail.

### **3) Recherche documentaire**

L'interne doit connaître les sources documentaires et plus particulièrement savoir accéder aux principales bases bibliographiques de la discipline sur CD-ROM ou par l'intermédiaire d'Internet.

Le livret individuel de l'interne doit être remis, complété, au coordinateur avant l'épreuve de validation finale du DES en fin de 8<sup>ème</sup> semestre d'internat.

## DROITS ET DEVOIRS DES INTERNES

- a) *Temps de formation* :
- quel que soit le stage en cours, les internes ont droit à 2 demi-journées par semaine de formation.
- b) *Horaires de travail* :
- l'horaire est celui demandé par le maître de stage ou par le chef de service. Les absences doivent être justifiées, les demandes de congés signées par le chef de service du stage en cours.
  - l'interne doit se présenter à son futur chef de service ou maître de stage avant la prise de fonction.
- c) *Gardes* :
- Les internes de médecine du travail assurent les gardes d'urgence du CHU comme tout autre interne de médecine.
- d) *Le dossier de l'interne* :
- Il est constitué, au secrétariat du coordonnateur, un dossier pédagogique pour chaque interne comportant :
- les données administratives usuelles.
  - la liste des stages effectués avec une copie de la fiche d'évaluation.
  - la programmation des différents travaux (Mémoire DES, Thèses...) : date, sujet, directeur du travail.
  - la validation des différents modules théoriques.
- Ce dossier permet :
- à l'interne de programmer ses différentes tâches et de préparer son Curriculum Vitae.
  - aux enseignants de mieux connaître le cursus de chaque interne.
  - **il est vivement demandé à l'interne d'adresser chaque semestre au secrétariat de la coordination un double de la fiche d'évaluation de stage.**
- e) *Responsabilité* :
- les responsabilités médicales de l'interne à l'hôpital sont définies par les textes législatifs relatifs à l'internat.
  - pour les stages extra-hospitaliers, la responsabilité médicale est définie par le décret de 1994 permettant l'accès des internes en entreprise.
- f) *Obligations de réserve* :
- Lors des stages ou interventions en entreprise, les internes sont tenus aux obligations de réserve concernant les pathologies ou les processus industriels observés (secret industriel). Toute publication doit avoir fait préalablement l'objet d'une convention avec les partenaires concernés.

# **RECOMMANDATIONS POUR LA REDACTION DE MEMOIRE (DES DE MEDECINE DU TRAVAIL)**

Il est souhaité que le texte du mémoire comporte 20 à 40 pages (hors annexes - hors bibliographie) numérotées à partir de l'introduction jusqu'à la conclusion.

Des figures et tableaux peuvent être inclus (sans obligation) sur les pages de gauche, non numérotées.

En cas d'inclusion de tableaux et figures, une liste de ces tableaux et figures devra figurer immédiatement après le sommaire et les abréviations, et avant l'introduction. Le texte sera tapé en interligne 1,5 ou double et dans une taille suffisante (caractères taille 10 ou 12 selon police de caractères).

## **La page de couverture**

Elle devra comporter l'année universitaire, la mention "Mémoire pour le Diplôme d'Etudes Spécialisées en Médecine du Travail", la date de soutenance, nom et prénom, le titre du mémoire et le nom du « directeur de mémoire » qui vous a confié le sujet et a encadré votre travail. Le directeur de mémoire peut être un enseignant universitaire ou un maître de stage.

La page de couverture est répétée en page de garde du mémoire (non paginée).

## **Sommaire (non paginé)**

Il indique les sections et sous-sections de votre travail.

## **Liste des abréviations, et le cas échéant liste des tableaux et figures (non paginés)**

Chaque tableau et figure doit être numéroté par ordre d'apparition dans le texte. La liste mentionnera les titres de ces tableaux et figures successifs. En ce qui concerne les abréviations, seules les abréviations non courantes répétées dans le texte devront être mentionnées.

## **Introduction**

Ce chapitre doit faire l'état de la situation sur le sujet et apporter les informations nécessaires à la compréhension du reste du mémoire, considérant que le lecteur n'est pas forcément un spécialiste du thème que vous abordez.

## **Méthodes**

Cette section doit expliquer la façon dont votre travail a été mené (par exemple, en cas d'étude en milieu de travail, décrire les effectifs étudiés, les outils employés que ce soit pour le recueil d'informations ou l'évaluation d'une pathologie ou d'une ambiance de travail). Il doit être possible à partir de ce texte de reproduire votre travail dans une situation analogue.

Les analyses statistiques réalisées le cas échéant devront être indiquées à la fin de ce chapitre.

## **Résultats - Discussion**

Ces deux derniers chapitres peuvent parfois être réunis, mais il est en règle souhaitable de les séparer. Dans ce dernier cas, le chapitre "résultats" est présenté sans commentaire. Dans le chapitre "discussion", il convient par exemple de discuter la représentativité de l'échantillon, la validité des outils employés. Il importe de comparer les résultats ou vos observations par rapport à ce qui a été antérieurement décrit dans des expériences analogues ou la littérature.

## **Conclusion**

Ce chapitre doit comporter à une à deux pages au maximum mettant en relief les éléments les plus importants et les perspectives ouvertes par votre travail.

## **Références bibliographiques**

Dans le corps du texte, les références doivent être présentées à votre choix :

\* soit numérotées par ordre d'apparition dans le texte. Ex : (1)

\* soit par ordre alphabétique (avec indication dans le texte du nom du premier auteur suivi de l'année de parution. S'il y a plusieurs auteurs, mentionner le nom du premier auteur et al, suivi de l'année de parution). Ex : (Conso et al, 1998).

Dans la section spécifique « Références bibliographiques », les références bibliographiques seront présentées suivant les recommandations habituelles des principales revues scientifiques : lorsqu'il y a 6 auteurs ou moins, liste de



tous les auteurs dont le nom est suivi par l'initiale du prénom. Titre de l'article. Titre de la revue (suivant les abréviations de l'index Médicus), année, volume : première page - dernière page.

Lorsqu'il y a plus de 6 auteurs, il convient d'indiquer les trois premiers suivis de « et al ».

Exemples de références :

Ameille J, Devienne A, Brochard P, et al. Asthmes professionnels : un pronostic sombre, une réparation inadaptée. Arch Mal Prof 1996, 57 : 501-507.

Pour un article publié dans un livre,

Mc Donald AD, Mc Donald JC. Epidemiology of malignant mesothelioma. In : K Antman, J Aisner (Eds). Asbestos - related malignancy. London, Grune and Stratton. 1987 : pp 31-55

### **Résumé et mots-clés**

Au dos de la couverture, il est souhaité un résumé d'une quinzaine de lignes en français, et 3 à 5 mots-clés.

### **Tableaux et figures**

Les tableaux et figures seront si possible en face du texte correspondant, numérotés en chiffres arabes en fonction de leur ordre d'apparition dans le texte. Ils devront comporter une légende permettant de les interpréter sans recourir nécessairement au texte principal. Ils seront impérativement appelés dans le texte.

### **Annexes**

D'autres éléments que vous souhaitez fournir et qui ont pu être des outils pour la réalisation de votre travail peuvent être présentés en annexes (par exemple questionnaires ayant servi à la réalisation d'une enquête, textes législatifs qui vous paraissent importants,...). Le volume des annexes n'est pas limité.